

lundi Schmidt à Moscou

Premier chef de gouvernement occidental à se rendre aujourd'hui en URSS depuis le "coup de Kaboul", le chancelier Helmut Schmidt n'entend surtout parler que d'économie avec le président Brejnev.

page D-1

Enfin une victoire sur les Pirates

Le jeune lanceur David Palmer des Expos de Montréal a conduit hier son équipe à l'une de ses rares victoires, sur les Pirates de Pittsburgh, par 4-1.

page B-1

Baisse de la productivité au Canada

Selon une étude du ministère fédéral des Finances, la productivité canadienne a subi une baisse marquée et inquiétante depuis 1973.

page A-12



Le Soleil, Reynald Lavoie

La Confédération

La fête de la Confédération a connu sa préinauguration, hier, avec le "concert sous les étoiles", donné par le Royal 22e Régiment.

Page A-15

La vasectomie aurait des effets néfastes

LONDRES (AP) — Des chercheurs américains travaillant sur des singes ont constaté que la vasectomie peut avoir des conséquences à long terme et provoquer notamment de l'artériosclérose.

Ces conclusions sont publiées dans le numéro de dimanche du magazine "New Scientist". Les chercheurs n'affirment cependant pas que la vasectomie peut avoir les mêmes conséquences chez l'homme que chez le singe rhésus.

L'étude montre qu'une telle opération peut avoir des répercussions subtiles et parfois dangereuses sur le système cardiovasculaire et que des recherches doivent être effectuées dans ce domaine.

Les singes qui avaient subi une vasectomie il y a une dizaine d'années, avaient des dépôts artériosclérotiques dans plusieurs vaisseaux et leur sang contenait plus de graisses que leurs congénères non opérés.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-20
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Automobile	A-13
Bandes dessinées	A-14
Bridge	D-15
Carrières et professions	D-1
Décès	D-21
Economie-finances	A-12
Horoscope	D-20
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-22
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-17
Où aller à Québec	D-3
Page documentaire	A-7
Patron	D-16
Sport	B-1 à B-6
Télévision	D-4

météo

Ciel variable demain. Minimum cette nuit de 10 à 12. Maximum demain de 22 à 24.

détails, page D-5



Le Soleil, Vianney Duchesne

Emporté par l'enthousiasme des Florales, le maire Jean Pelletier de Québec n'a pu résister à l'invitation de se joindre au chœur V'la l'Bon Vent pour une danse canadienne devant les Montréalais.

Pâtes et papiers: ultime effort afin d'éviter la grève

MONTREAL (PC) — La grève des 5.500 membres de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, a été reportée à demain.

Dans un communiqué, la CSN rappelle que cette grève, qui devait débuter à minuit hier soir, a été prorogée pour permettre au comité provincial de coordination des négociations de la fédération, réuni hier à Jonquière, de tenter un ultime effort auprès des compagnies engagées dans les négociations.

Les syndicats ont, en effet, convoqué les différentes compagnies engagées dans les négociations à une rencontre aujourd'hui à Québec. Les compagnies Abitibi-Price et Quebec North Shore ont cependant fait savoir qu'elles refusaient de participer à cette rencontre. Les autres compagnies n'avaient pas encore fait connaître leur intention hier soir.

Par ailleurs, la centrale rappelle que les employés de la compagnie Saint-Raymond Paper et ceux de l'usine Kruger de Ville LaSalle ont déjà débrayé.

Dans ce dernier cas, c'est par un vote secret de 91 pour 100 que les 220 travailleurs ont décidé de sortir en grève samedi soir. Les négociations achoppent sur le plan salarial. Quinze et 20 cents de l'heure séparent les parties pour la première et la deuxième années. Le syndicat réclame également une demi-heure de repas pour les chauffeurs.

Ainsi, avec ma famille, je prendrai part à 17 festivals populaires dans différentes régions du Québec et plus spécialement dans le territoire desservi par "LE SOLEIL".



La terrasse Dufferin était presque déserte, hier.

Les hôteliers de la région prévoient une saison creuse

par Roch DESGAGNE

Si l'afflux touristique injecte annuellement 200 millions de dollars dans l'économie du Québec métropolitain, les hôteliers soupirent encore après cette manne pour la saison estivale qui commence avec un certain retard.

Jusqu'ici, l'impact touristique n'a pas été très fort, et les prévisions ne sont pas stimulantes, selon l'opinion du président de l'Association des hôteliers du Québec, M. Gaston Viallet, directeur général du Hilton Québec.

Sans être pessimiste, M. Viallet prévoit une mauvaise saison pour l'industrie hôtelière à Québec et dans la région métropolitaine.

Actuellement, ce sont surtout les touristes participant à des séjours (charters) qui envahissent la capitale provinciale et ses principaux attraits touristiques. Les véritables touristes ne sont pas encore arrivés.

S'ils viennent en masse, ce ne sera pas avant une bonne semaine, prévoit M. Viallet. La saison touristique commence vers le 10 juillet à

Québec. Depuis quelques semaines, on repère des touristes à Québec, mais ce sont des visiteurs autonomes pour la plupart, c'est-à-dire des voyageurs équipés de roulottes, ou encore des passants.

Partout au Québec

Dans l'ensemble, la saison hôtelière s'annonce très mauvaise à Québec, comme dans toutes la province, note le président des hôteliers de Québec.

Il n'y a que Montréal qui cette

(Suite à la page A2, 1re col.)

Québec aura les Florales '84 à trois conditions

par Vianney DUCHESNE

Les Florales internationales de 1984 auront lieu à Québec, mais il faudra au préalable solutionner trois problèmes majeurs: Le financement, l'adoucissement des mesures phytosanitaires et la dépolitisation de l'événement.

En effet, le maire Jean Pelletier de Québec a profité de la journée de sa ville aux Florales internationales de Montréal, samedi dernier, pour annoncer à ses concitoyens et aux Montréalais que la candidature de la ville de Québec a officiellement été retenue pour l'exposition de 1984. C'est le 20 juin dernier que la Commission de l'exposition de l'Association internationale des producteurs en horticulture s'est réunie à Amsterdam et que le choix de Québec a été officiellement sanctionné. Par la suite, il restera à l'association de faire approuver sa décision par le Bureau international des expositions de Paris, ce qui ne représente aucun problème, le choix du lieu étant de la juridiction de l'association internationale.

Dans son allocution de samedi au Théâtre des Lilas, le maire Pelletier s'est réjoui, tout en laissant entrevoir les difficultés en déclarant: "Ce n'est qu'un point de départ. Il faudra maintenant, avec les autorités provinciales et fédérales, déterminer les modalités d'organisation et de financement de cet événement". Il s'est engagé pour sa part à faire tous les efforts possibles en ce sens.

Contrairement à la ville de Montréal, Québec part à zéro pour la tenue d'une florale. Il faudra investir des dizaines de millions de dollars pour créer ce jardin botanique. A Montréal, on avait l'île Notre-Dame avec ses pavillons de l'Exposition de 1967 et un jardin botanique avec 800 employés et des dizaines de serres.

Une florale, c'est un concours entre producteurs agricoles qui y exposent leurs plus beaux produits dans le but de remporter des prix d'honneur, mais surtout de montrer ce qu'ils ont à vendre: donc, pour vendre. Or, le gouvernement canadien, à l'exemple de celui des Etats-Unis, ne permet pas l'importation de plantes végétales emportées. Les producteurs européens sont venus quand même à Montréal parce qu'ils espèrent ainsi ouvrir la porte au marché américain. Si cette porte ne s'ouvre pas d'ici 1984, ils ne seront pas intéressés à revenir car leurs investissements ne leur rapporteraient rien.

Cette exposition, comme on vient de le dire, c'est un concours entre producteurs mais dont les talents déployés bénéficient à toute la population. Il faut une ville pour la tenue de l'événement, mais en Europe, la responsabilité de l'organisation reste

entre les mains des producteurs. Ici, tout a été rapatrié par le gouvernement provincial et la ville de Montréal. Il semble que l'Association internationale des producteurs en

(Suite à la page A2, 1re col.)



Le Soleil, Roland Marcoux

Prêts à partir

La famille Champagne est prête à monter à bord de la roulotte motorisée qui les conduira de festival en festival. Pierre et Diane sont avec leurs trois garçons, Vincent (à gauche), Christian (au centre) et Philippe.

Les Champagne et LE SOLEIL iront à 17 festivals

par Pierre CHAMPAGNE

Depuis quelques années, une décennie peut-être, nous assistons au Québec à une vigoureuse renaissance de la fête populaire. On en dénombre plus d'une centaine chaque été.

Le mouvement a pris tellement d'ampleur, que l'on a cru bon créer une "Société des festivals populaires du Québec".

C'est dans la foulée de l'émergence et du foisonnement des activités populaires de toutes sortes qui se déroulent au Québec, particulièrement durant la saison estivale, que "LE SOLEIL" a décidé, lui aussi, d'être en vacances, de fêter, de célébrer avec tous ces Québécois qui participent à ces festivités.

Ainsi, avec ma famille, je prendrai part à 17 festivals populaires dans différentes régions du Québec et plus spécialement dans le territoire desservi par "LE SOLEIL".

Les articles, qui seront publiés les lundis et les jeudis de chaque semaine, durant juillet et août, seront axés sur les week-ends.

Je vous parlerai, le lundi, d'un festival qui se sera déroulé la fin de semaine qui vient de prendre fin et le jeudi, d'une fête populaire en préparation pour la fin de semaine suivante.

Ce que contiendront ces textes? Un bref historique du festival ou de la fête qui vient de se terminer ou à venir, un compte rendu des événements passés et un programme des fêtes prochaines, des renseignements sur les facilités d'hébergement et sur les attractions touristiques qui supportent la fête.

Mais, avant tout, je vous parlerai des gens. Des gens du pays et des personnes bénévoles surtout qui, dans certains cas depuis des années, sont au cœur de l'organisation de ces festivals populaires. Ils y investissent leur temps et leur argent, leurs espoirs et leurs sacrifices, parfois

même leur bonheur et celui de leur famille.

(Suite à la page A2, 4e col.)

Itinéraire

Jeudi, le 3 juillet au Festival du miel de Normandin qui "bourdonne" du 3 au 6 juillet.

Lundi le 7 juillet au Charolais champêtre de Saint-Charles de Bellechasse qui se déroule les 5 et 6 juillet.

Jeudi le 10 juillet à la Traversée du lac Saint-Jean à la rame, le 12 juillet et les jours précédents, entre Chambord et Alma.

Lundi le 14 juillet au Festival des îles de Trois-Pistoles qui se déroule du 10 au 15 juillet.

Jeudi le 17 juillet au Festival de la p'tite fraise qui se tient à Causapsal du 11 au 20 juillet.

Lundi le 21 juillet au Festival de l'éperlan qui mord à Saint-Siméon de Charlevoix du 13 au 20 juillet.

Jeudi le 24 juillet à la Semaine de l'artisan qui renait à Saint-Jean-Port-Joli du 19 au 27 juillet.

Lundi le 28 juillet au Festival Jacques-Cartier qui se "découvre" à Gaspé du 23 au 27 juillet.

Jeudi le 31 juillet à la Fête au village qui égale Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, les 1er, 2 et 3 août.

Lundi le 4 août, à la Foire brayonne qui se déroule à Edmundston, au Nouveau-Brunswick, du 27 juillet au 4 août. Le Bonhomme Carnaval sera de la fête.

Jeudi le 7 août, au Festival de la patate qui "s'épluche" à Saint-Ubalde, dans le comté de Portneuf, du 7 au 10 août.

Lundi le 11 août, aux Fêtes de l'amante qui se déroulent à Thetford Mines du 7 au 10 août.

Jeudi le 14 août au Festival de la gourame qui se tient du 14 au 17 août à Albanel dans le comté de Roberval.

Lundi le 18 août aux Six heures d'Alexis le trotteur qui font "trotter" tout le Lac-Saint-Jean du 23 au 31 août à Notre-Dame-de-la-Dorée.

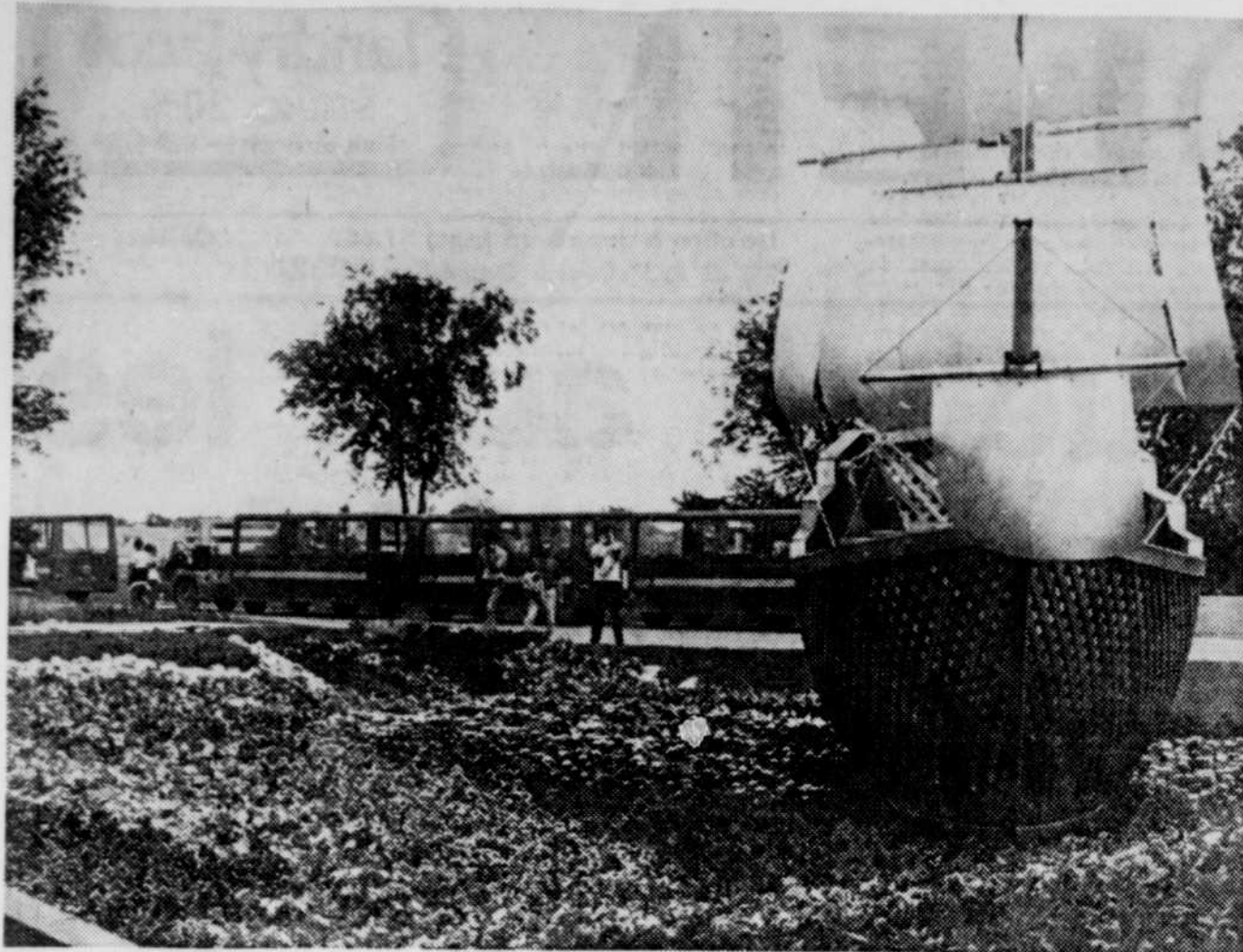
Jeudi le 21 août au Championnat canadien de vol libre qui plane au Mont-Saint-Pierre du 22 au 30 août.

Lundi le 25 août au Festival du lin de Saint-Léonard de Portneuf qui se tient les 30 et 31 août.

Jeudi, le 28 août, à la Semaine du p'tit caribou qui "inonde" les rues de Thetford Mines du 23 au 30 août. Bonnes vacances!

Demain, pas de journal

LE SOLEIL ne sera pas publié demain, fête de la Confédération.



Le Don de Dieu de la ville de Québec sur un fleuve de fleurs ne manque pas d'attirer l'attention des visiteurs aux Floralies de Montréal.

Québec aura... (Suite de la première page)

horticulture ne digérerait pas la répétition de cette prise en charge de toute la florale par les pouvoirs politiques.

Le site Peu de gens savent où auront lieu ces Floralies. LE SOLEIL l'a appris:

dans le parc Neufchâtel, en bordure de la rivière Saint-Charles, près de l'aréna de Neufchâtel, donc à proximité du boulevard Saint-Jacques. La ville de Québec a commencé à y faire l'acquisition de terrains.

Les Floralies de Québec seront intérieures et extérieures, de catégorie A-1, comme celles de Montréal. En tout cas, la commission y consent. Dans le milieu on les voit différentes de celles de la métropole, mais capables de "rendre jaloux nos amis montréalais", comme l'a souligné le maire Pelletier dans son discours.

Le maire de Québec a aussi sollicité l'aide des spécialistes montréalais qui ont maintenant acquis une expérience extraordinaire. A ce sujet, l'horticulteur en chef du jardin botanique et maître d'œuvre des Floralies, M. Pierre Bourque, a déclaré au SOLEIL que c'était acquis. La collaboration ne fera pas défaut. Il a spécifié, de plus, que les producteurs de la région de Québec sont animés par un esprit d'entraide et d'expansion peu commun, deux éléments importants.

Notons finalement que les 350 délégués de Québec furent chaleureusement accueillis à l'île Notre-Dame. Il faut dire qu'ils se sont présentés avec des ambassadeurs comme le chœur V'la l'Bon Vent, les danseurs du Rocher, Sylvie Tremblay et ses musiciens ainsi que le chansonnier Florian Lambert. Les Montréalais ont vite été conquis.

Plus de dauphins à Montréal

MONTREAL (PC) — La population montréalaise ne pourra assister au spectacle des dauphins de l'aquarium de Montréal tant que la Ville et le syndicat des cols bleus n'auront pas signé d'entente qui obligerait les employés de la Ville à s'occuper des animaux pendant les prochains conflits de travail.

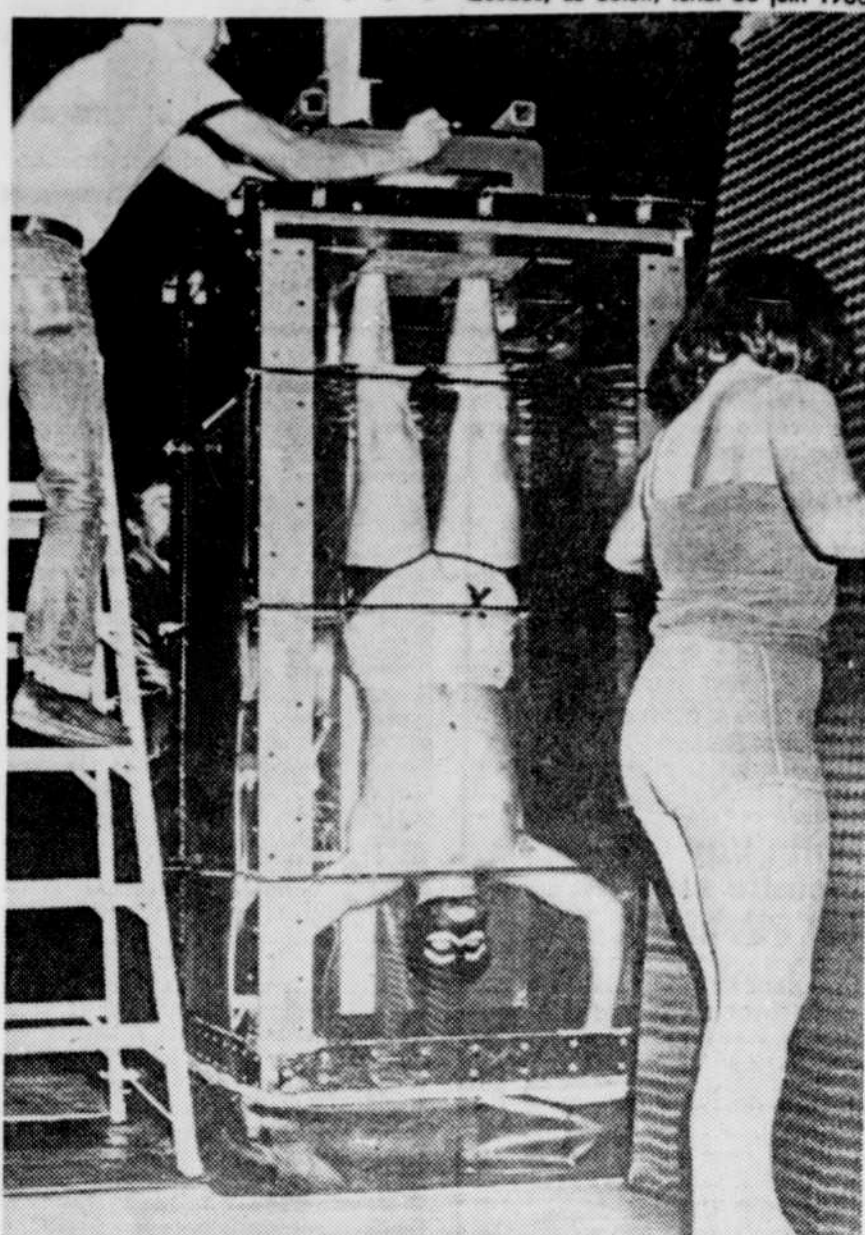
Cette prise de position fait suite à la décision du Marine Mammal Commission, un organisme de contrôle des États-Unis, qui a refusé d'approuver la vente de dauphins à l'aquarium de Montréal jusqu'à ce qu'une entente entre les deux parties soit signée.

"La Calypso" est arrivée

HALIFAX (D'après PC) — La Calypso, le navire du célèbre océanographe Jacques-Yves Cousteau, auteur de nombreux films et ouvrages sur la faune marine, est arrivé samedi soir dans le port d'Halifax.

M. Cousteau participera, jusqu'à mardi, au tournage d'une production de l'Office national du film, portant sur la faune marine dans l'est du Canada.

"La Calypso", a attiré hier une centaine de spectateurs aux quais de l'Institut d'océanographie Bedford. L'ancien dragueur de mines britannique, converti en navire bien équipé, transportera une équipe de l'Office national du film qui fera un film sur la vie des phoques dans l'est du Canada.



Un nouveau Houdini

Un jeune Torontois de 17 ans, Michael Godbot, a réussi, en trois minutes, à s'échapper d'un coffre rempli d'eau, comme en employait Harry Houdini, le célèbre illusionniste. Godbot, ou M. X, a accompli son exploit à un collège de Niagara Falls.

Les hôteliers...

(Suite de la première page)

année réussira à tirer son épingle du jeu grâce aux Floralies, aux Expos et au récent programme de boxe. Depuis le 20 mai, la métropole donne des indications d'un regain de l'industrie touristique. A Montréal, on prévoit la meilleure année touristique depuis Expo 1967, mentionne M. Viallet.

"Ce n'est pas rose à Québec"

"On vit d'espoir, mais ce n'est pas rose en ce qui concerne Québec. L'année en cours n'est pas encourageante, si on se fie aux prévisions", commente M. Viallet.

La conjoncture nord-américaine est mauvaise, on parle de récession plus que tout autre sujet, et on ne sait pas trop ce qui va se produire, explique le président des hôteliers.

La saison d'hiver n'a pas été bien favorable, ni le printemps avec le mauvais temps qu'on a subi, et il faudrait que la belle saison soit exceptionnellement bonne pour stimuler l'industrie touristique.

La dernière année a été relativement bonne, estime M. Viallet, mais des facteurs comme la grève d'employés d'hôtels et d'autres incidences ont privé le Québec métropolitain de centaines de chambres.

Statistiquement, prévoit M. Viallet, l'année 1980 pourrait être à peu près semblable à l'an dernier.

Quant aux congrès, tout indique que l'année 1980 sera creuse.

Pour ce qui est des "tours", il s'agit d'une clientèle qui fluctue beaucoup et plutôt imprévisible, les réservations étant faites à brève échéance.

Les Champagne...

(Suite de la première page)

Ensemble, nous passerons l'été et vous avec nous, j'espère bien.

Avant de se lancer dans cette grande aventure estivale, laissez-moi vous présenter la famille Champagne composée, outre d'un père trop connu, d'une femme qui a pu l'endurer depuis maintenant 11 ans, Diane Champagne et de trois garçons âgés respectivement de huit, cinq et deux

ans, Christian, Philippe et Vincent.

Voilà, c'est parti. Je vous retrouverai donc jeudi de cette semaine, 3 juillet, directement de Normandin.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS 647-3233
REDACTION 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

LA QUOTIDIENNE

9-2-8

Tirage de samedi
Informations: 643-8990

le mot du jour

Trop d'honneur

"Acabit" veut dire nature, caractère, espèce, mais, attention, il est péjoratif! Il y a des gens du même acabit dans les centres de détention, mais il n'est pas certain qu'il y en ait dans les parlements.

Pierre BELLEAU

ville de SAINT-FOY

AVIS A TOUS LES PROPRIÉTAIRES DE LA VILLE DE SAINT-FOY

Avis public est, par les présentes, donné par Edmund O'Neill, trésorier de la Ville de Sainte-Foy, que le rôle de perception définitif pour les taxes générales et spéciales pour l'année 1980 a été complété et est déposé au bureau du soussigné, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Sainte-Foy, ce 30e jour de juin 1980.

Edmund O'Neill
trésorier

LA VILLE DE québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, que des offres cachetées, scellées, endossées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE DE:

- UNE (1) NIVELEUSE 10 000 LIVRES ENVIRON, DIESEL, TANDÈM;
- UN (1) TRACTEUR DIESEL 25 C.V. (4x4) AVEC GRATTE;
- DEUX (2) TRACTEURS DIESEL 16 C.V. (4x4) AVEC GRATTE;

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues jusqu'à VENDREDI, LE 11 JUILLET 1980, à ONZE HEURES (11h00), heure avancée de l'Est.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel de la Division de l'Équipement, ATELIER MUNICIPAL, 52 MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC.

Québec, le 20 juin 1980.
LE GREFFIER DE LA VILLE

Antoine Carrier, avocat

on aura tout vu!



Avant de vous décider à acheter un manteau de fourrure, attendez de voir notre "Vente de Fourrure".

Vous n'aurez jamais rien vu de pareil!

Venez PROFITER DE NOS RABAIS EXCEPTIONNELS

Paquet-Syndicat

En vente à nos 6 magasins

Mail St-Roch, Place Laurier Mail Est (ex-Paquet), Galeries Chagnon, coin de la Couronne, Place Laurier Mail Ouest (ex-Syndicat), Place Fleur de Lys

Congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec Volte-face sur la pratique religieuse

par Damien GAGNON

Après avoir opté carrément pour l'école neutre, voilà que la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) se porte maintenant à la défense de la formation et de la pratique religieuse à l'école à la condition que toutes les croyances soient acceptées.

En effet, les délégués au 27e congrès de la centrale qui prend fin ce soir, à Québec, préconisent des structures scolaires neutres, mais des écoles multiconfessionnelles.

Dans le concret, cela signifie la disparition des commissions scolaires catholiques et protestantes au profit d'un réseau scolaire unifié et non confessionnel; c'est-à-dire des commissions scolaires neutres.

La disparition des fonctions de sous-ministres de foi catholique et protestante, ainsi que celles qui sont dévolues aux comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

Ainsi, tous les enfants, quelles que soient leur appartenance et leur pratique religieuse, fréquenteraient la même école.

Cependant, par une très forte majorité, les délégués se sont prononcés en faveur du maintien à l'heure des étudiants du temps pour des cours de formation morale laïque selon le choix des étudiants ou des parents, cours qui devraient respecter les croyances des étudiants.

De plus, les enseignants ne s'opposent pas à la présence des ministres du culte à l'école puisqu'ils sont d'accord pour que les cérémonies religieuses, ainsi que la préparation à ces cérémonies se fassent pendant la période réservée à l'enseignement religieux.

Recul

Cette position adoptée par le congrès va moins loin que la proposition antérieure des dirigeants de la CEQ, mais elle va plus loin que la volonté des enseignants de la base,

volonté exprimée lors de la consultation sur la proposition d'école.

La CEQ proposait que les écoles soient non confessionnelles, c'est-à-dire que la formation religieuse, de même que les cérémonies et services religieux aient lieu en dehors de l'horaire régulier des étudiants et soient sous la responsabilité des Eglises et des familles.

Tout en réclamant des écoles pour tous, les enseignants, majoritairement (6.000 ont répondu au questionnaire sur la proposition d'école), ont affirmé qu'ils ne croyaient pas pour autant nécessaire que le système scolaire devienne non confessionnel, que les écoles soient neutres et que la formation religieuse et les cérémonies religieuses soient retirées de l'horaire. En définitive, ils s'opposaient à la disparition des commissions scolaires catholiques et protestantes.

C'est en voulant respecter la volonté des adhérents de la base que le conseil général et le bureau national de la centrale n'ont pas recommandé au congrès un seul réseau scolaire non confessionnel. La proposition des instances supérieures de la centrale demandait tout simplement aux délégués de réclamer des autorités compétentes que les lois et les règlements régissant la confessionnalité des structures scolaires soient amendés de façon à permettre à tous les enfants de fréquenter la même école.

La majorité des délégués au congrès, particulièrement ceux de l'Alliance des professeurs de Montréal, ont réclamé et obtenu que les enseignants optent pour une position claire, soit l'existence d'un seul réseau d'enseignement qui soit non confessionnel. Le vote a été 242 pour et 203 contre.

Comment concilier des structures scolaires neutres et des écoles multiconfessionnelles? Le président de la centrale, M. Robert Gaulin, refuse de

parler de contradiction, mais il admet que la centrale devra d'abord s'interroger à savoir si c'est faisable.

L'important, d'affirmer Robert Gaulin, c'est que le système scolaire respecte les convictions de chacun, qu'il n'y ait pas de discrimination basée sur la religion et que les commissions scolaires ne jouent pas à la cachette avec le droit à l'exemption religieuse.

Le congrès a adopté au chapitre de la confessionnalité plusieurs autres résolutions, dont les principales visent à ce que aucun travailleur de l'enseignement ne soit tenu d'assumer les activités ou les cours de formation religieuse, que des cours de formation personnelle et sociale soient instaurés pour tous les étudiants, que des cours d'histoire des religions (incluant les croyances des

autochtones) soient offerts comme option et que soit éliminée toute référence à l'adhésion ou à la pratique d'une religion comme critère de mise en candidature au poste de commissaires d'école.

Sujet délicat

Si l'on en juge par les débats du congrès, la religion constitue un sujet de division chez les ensei-

gnants, alors qu'il fut facile d'établir une position sur la question de la langue. Robert Gaulin est le premier à l'admettre.

Le président de la CEQ ne se fait également pas d'illusion; ce n'est pas demain que les propositions de la centrale vont devenir des réalités compte tenu que l'on connaît actuellement une radicalisation de la droite catholique.

La centrale agira plutôt que de réagir aux initiatives de l'Etat

par Damien GAGNON

Dès septembre prochain, la Centrale de l'enseignement du Québec se mettra à l'oeuvre en vue de concrétiser le projet d'école qu'elle s'est donné en fin de semaine et qui vise à faire échec à celui du ministère de l'Éducation.

Elle ne veut plus d'une attitude attentiste. Au lieu de lutter simplement contre les réformes gouver-

mentales, elle se lancera à l'offensive en proposant des activités pédagogiques qui viseront à transformer les contenus des programmes et les valeurs de l'école dans le sens des orientations préconisées dans sa proposition d'école.

Les délégués à son 27e congrès ont donc décidé de la mise sur pied d'une équipe d'intervention pédagogique au niveau national et les

affiliés sont invités à créer de telles équipes aux paliers local et régional.

Il s'agit là d'une position nouvelle de la centrale préconisée par le conseil général et qui ne fait pas l'unanimité. Plusieurs délégués de syndicats ont enregistré leur dissidence. Ils souhaitent que le congrès maintienne le caractère prioritaire des luttes aux contre-réformes.

La CEQ a déjà dénoncé les

politiques du ministère de l'Éducation relativement au développement de l'enseignement primaire et secondaire, l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et l'éducation des enfants de milieu défavorisé.

Une formation de base

La proposition d'école de la CEQ vise à donner aux étudiants une formation de base conçue surtout en fonction des besoins de ceux qui se retrouvent majoritairement (73 pour 100), après leurs études secondaires, sur le marché du travail. Donc, une école pour la masse et non pour l'élite.

Elle a suscité un débat de fond qui a duré plus de huit heures. Dans les 70 résolutions qu'elle contient, on note un certain nombre de nouveautés.

On y réclame la gratuité scolaire complète, y incluant le matériel scolaire et, lorsque nécessaire, les vêtements et équipements de sécurité, les frais de déplacement, le logement et la nourriture aux étudiants.

Le congrès opte pour une formation de base commune qui soit au moins de niveau secondaire V pour tous les étudiants. La vice-présidente de la CEQ, Alice Tremblay, explique que selon cette position, tous les étudiants devraient recevoir une formation générale et professionnelle de même type. Il y aurait un secondaire VI exclusivement pour les étudiants qui désirent se spécialiser en vue du marché du travail.

Les enseignants préconisent une évaluation scolaire qui s'insère dans un processus de correction plutôt que dans un mécanisme d'élimination et qui développe l'entraide et la solidarité.

Ils sont d'accord pour une conception évolutive de la personne qui reconnait la prédominance de l'acquis sur l'inné. Ils s'opposent donc à toute utilisation de tests et de mesures qui classent et éliminent les enfants.

Petite enfance
Les commissions scolaires devront offrir des services préscolaires: maternelle à temps plein pour les enfants de 5 ans et à demi-temps pour les enfants de 4 ans que les parents seront libres d'utiliser.

Le projet d'école prévoit également la nationalisation et la socialisation de l'édition du manuel scolaire, que les bibliothèques scolaires soient mieux équipées et plus accessibles et que les équipements collectifs de l'école soient mis à la disposition de la population en dehors des périodes de fréquentation des étudiants.

Les enseignants ne veulent plus que l'armée et la police se servent de l'école pour faire du recrutement. Ils entendent aussi appuyer toute tentative des étudiants de se donner des moyens de travail et d'expression collectifs.

Les enseignants demandent l'abolition du secteur privé

par Damien GAGNON

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) demande du gouvernement de confier à l'école publique tous les services d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire.

Cette résolution, adoptée à la majorité des délégués au 27e congrès de la CEQ, vise à l'élimination com-

plète des institutions d'enseignement privé.

Dans l'immédiat, la CEQ réclame l'abolition des subventions aux institutions privées et l'intégration au secteur public des institutions privées qui fournissent des services d'enseignement déjà dispensés au

secteur public.

Toutefois, préalablement à l'abolition des subventions et à l'intégration au secteur public, il serait souhaitable, selon les enseignants, qu'il y ait entente entre les patrons et les syndicats sur un transfert des enseignants du privé au public.



Des marins de l'Andrea Doria transportent le corps de l'une des victimes du DC-9 d'Itavia qui s'est écrasé en mer Tyrrhénienne vendredi.

L'écrasement du DC-9 reste un mystère

ROME (d'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Bien qu'elles ne disposent d'aucune preuve pour étayer leurs soupçons, les autorités italiennes retiennent de plus en plus l'hypothèse d'un sabotage ou d'un attentat pour expliquer l'écrasement d'un DC-9 en mer Tyrrhénienne vendredi soir, entraînant 81 personnes dans la mort.

Les tenants de cette hypothèse soulignent, en effet, que seule une explosion peut avoir causé la chute de l'appareil, ce qui expliquerait pourquoi le pilote de l'avion n'a pu signaler l'incident et encore moins lancer de SOS. D'autre part, soulignent ces tenants, les débris de l'appareil ont été retrouvés dans une zone très vaste: la queue et le fuselage de l'appareil, par exemple, dérivait à 25 milles de distance l'un de l'autre.

Et une telle explosion, notent-ils de plus, ne peut être attribuée qu'à une bombe ou à la chute d'une météorite. Le chef d'un syndicat de pilotes a précisé que l'erreur humaine était exclue.

De leur côté, les responsables

d'Itavia, propriétaires du DC-9 accidenté, ont déclaré que les débris de l'appareil n'avaient apporté aucune preuve d'un sabotage. Un porte-parole de la compagnie a toutefois déclaré: "Il est certainement possible qu'il y ait eu une bombe."

Il y a peu d'espoir de retrouver la boîte noire, selon les responsables des recherches, la mer ayant dans cette région une profondeur de 3.000 mètres.

Le quotidien milanais "Corriere della Sera" a reçu un coup de téléphone affirmant qu'un terroriste d'extrême droite se trouvait à bord de l'appareil, mais la brigade antiterroriste italienne a fait savoir depuis que l'homme en question avait appelé sa mère au téléphone pour lui dire qu'il était bien en vie.

Des navires et des hélicoptères continuaient la nuit dernière leurs recherches dans la zone où a disparu l'appareil, à environ 150 kilomètres au sud-ouest de Naples, mais n'ont découvert aucun autre corps après les 42 retrouvés samedi. Seuls 31 d'entre eux ont été identifiés.

Un accident fait trois morts

par Andrée ROY

Un spectaculaire accident de la route a fait trois morts et deux blessées, hier soir, à la hauteur de la 3e Avenue ouest et du boulevard de la Capitale, à Charlesbourg, alors qu'une automobile contenant cinq personnes a plongé du viaduc jusque sur la 3e Avenue.

Selon les informations obtenues, tard dans la nuit, auprès de la Sûreté du Québec, détachement de l'agglomération urbaine de Québec, Mme Jacqueline Dubé, aurait perdu la maîtrise du véhicule qu'elle conduisait. L'automobile, après une embardée, a sauté le parapet du viaduc qui permet, à cet endroit, au boulevard de la Capitale de surmonter la 3e Avenue. L'automobile se dirigeait vers l'ouest au moment de l'accident.

La tragédie survenue à 19h40 a coûté la vie à Mme Jacqueline Dubé, 48 ans, du 4140 3e Avenue ouest, appartement 4, Charlesbourg, de même qu'à sa fille, Martine, et à Mme Colette Bilodeau, 43 ans, du 360, 46e Rue est à Charlesbourg. Mlle France Desloges, fille de Simon-Pierre, 14 ans, du 204 rue Deslauriers à Neufchâtel, a été grièvement blessée et son état est considéré comme critique. Une seule passagère s'en est tirée avec des blessures légères. Il

s'agit de Mlle France Létourneau, 13 ans, qui demeure chez Mme Dubé.

C'est Mlle Létourneau qui a permis aux enquêteurs, et notamment à l'agent Jules Grondin, d'en apprendre plus long sur la tragédie qui a eu peu de témoins, semble-t-il.

Sept autres personnes ont perdu la vie au Québec pendant ce week-end, dont trois dans l'Est.

Vers 3h45, dans la nuit de vendredi à samedi, René Saint-Arnaud, âgé de 20 ans, de Lac-Sépulchre, dans le comté de Portneuf, est mort lors que la voiture dans laquelle il prenait place a capoté, sur le rang Notre-Dame, à Saint-Raymond de Portneuf.

Vers 19h, vendredi soir, un autobus frappait violemment le balcon de la maison de M. Adjutor Côté, sur la rue Royale, à Sainte-Anne-de-Beaupré. Jimmy Côté, âgé de deux ans et demi, qui y jouait, avec sa sœur de sept ans, a trouvé la mort dans cet accident inusité. La petite fille a été grièvement blessée. La tragédie serait due à la perte de contrôle, par le chauffeur de l'autobus, de son véhicule.

Enfin, Michel Boudreault, âgé de 26 ans, de la place Repas, à Matamoras, dans le comté de Duplessis, s'est noyé, hier, dans la région de Fermont.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

CHLORE HTH
100 lb \$129.95
35 lb \$59.50
Algicide 1 gallon \$6.50
POMPE & FILTRATION NORD-EST INC.
925, av. Godin, Ville-Vanier
681-0603

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de:
SEARS
INSERE DANS CETTE EDITION

C'est à la **FERME RONDEAU** que vous cueillerez les plus belles
FRAISES
St-Antoine-de-Tilly, Route 132
831-2414 (côté du fleuve) Ministère # 13

Fiducie du Québec
Connaissez-vous la RVI?
La RVI ou Rente à versements invariables est un contrat permettant d'établir sur un certain nombre d'années des revenus exceptionnels et d'en différer l'impôt.
Votre capital plus les intérêts vous reviennent en versements égaux et réguliers.
Pour en savoir plus long sur la RVI et sur les types de revenus admissibles, venez nous rencontrer ou téléphonez-nous.
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy:
(418) 653-6811
De l'extérieur: 1-800-463-4792
La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne
desjardins

La maison de la semaine

St-Henri Lévis, magnifique résidence, 8 pièces, terrain 40.000 pieds, terre 36 arpents avec arbres adultes, un domaine en pleine ville, financement possible, valeur de plus de \$130.000 à sacrifier. Pour information.
Marc Doré, 871-8766
Jean-Marc Desmarais, 831-5826
MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC.
1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué. G1S 2M2
(418) 510-5103
L'immobilier partout au Canada

INTER Gros lot de 250 000 \$ Tirage: 306	652470 250 000\$		208585 510091 537873 Numéros non décomposables Les billets gagnants de 250 \$ et 50 \$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale	NUMÉROS MOBILES GAGNANTS Numéro tiré 18578 2 FAÇONS DE GAGNER 2.500\$ 18578X X18578		Numéro tiré 3883 3 FAÇONS DE GAGNER 250\$ 3883XX X3883X XX3883		Numéro tiré 041 4 FAÇONS DE GAGNER 50\$ 041XXX X041XX XX041X XXX041	
	52470 2500\$			18578X X18578		3883XX X3883X XX3883		041XXX X041XX XX041X XXX041	
	2470 250\$			18578X X18578		3883XX X3883X XX3883		041XXX X041XX XX041X XXX041	
	470 50\$			18578X X18578		3883XX X3883X XX3883		041XXX X041XX XX041X XXX041	

Autobus de la CTCUQ: des modifications de parcours effectuées une dizaine de fois l'an

par Denis ANGERS

L'autobus bleu et blanc de la CTCUQ est devenu, depuis la création du service en 1970, un élément anodin, dans le paysage québécois. Jour après jour, son passage sur les artères des municipalités de la région a créé une habitude. L'on ne s'en étonne plus guère.

N'empêche que, de temps à autre, des rues cessent d'être desservies alors que, ailleurs, de nouveaux quartiers voient soudainement apparaître de nouveaux autobus dans le décor. C'est là le fruit des modifications de parcours, opérations qui se répètent une dizaine de fois par année.

Mais, se demande le profane, comment se fait-il que, du jour au lendemain, la CTCUQ décide de privilégier un circuit au détriment d'un autre, fasse passer ses véhicules devant la maison de M. Tremblay plutôt que devant celle de M. Gingas?

C'est là la responsabilité du service de la planification de l'organisme, service chargé de faire coïncider les services offerts aux vœux d'une myriade d'intervenants publics et privés. Et c'est aussi l'aboutissement d'un processus administratif qui, à tout le moins, ne pêche pas par excès de spontanéité.

Ainsi, ces modifications de parcours originent habituellement des recommandations de trois types de clients. D'une part, il y a les municipalités de la région qui, désireuses de mousser le développement d'un nouveau quartier, n'ont trêve d'exiger de la CTCUQ la desserte de ces citoyens nouvellement installés chez elles. Il y a d'autre part, les contribuables ordinaires, ceux qui, installés dans un coin de ville, décident de faire pression sur la commission, en quête d'un service de transport en commun dont ils voient la nécessité. Enfin, il y a les propres planificateurs de la CTCUQ qui, à l'aide d'une batterie d'études et d'enquêtes, déci-

dent souvent de corriger des parcours "tout croches", d'ajouter des circuits mieux adaptés aux besoins d'une clientèle potentielle.

De l'aveu des dirigeants de la planification à la CTCUQ, le traitement de ces demandes se révèle être une opération fort longue, semée de retards et de contretemps. Ainsi, par exemple, il s'est écoulé près de cinq mois entre le moment où la CTCUQ a décidé de doter les nouveaux immeubles du ministère du Revenu, à pointe Sainte-Foy, de parcours qui leur soient propres et le jour où les

autobus ont commencé à y rouler.

Ces longs délais sont attribuables à la multitude d'accords et d'autorisations nécessaires à leur implantation. Car, il faut tout à tour que la CTCUQ s'assure le concours des municipalités, qu'elle trouve les ressources en hommes et en matériel qui permettent l'exploitation des nouveaux parcours, qu'elle surmonte les réticences de certains propriétaires à avoir un panneau d'arrêt devant chez eux...

Les modifications se doivent d'ailleurs d'être faites minutieuse-

ment, sous risque de voir une partie de la clientèle désertier le service. Et, comme clientèle équivaient rentrées d'argent, on préfère lésiner à se tromper, question de ne pas induire le consommateur à des changements d'habitudes trop soudains.

Ce principe de respect des habitudes de transport se traduit, dans les faits, par la préférence donnée aux nouveaux circuits sur les changements aux anciens. C'est d'ailleurs dans l'installation de parcours tout neufs que s'engage ordinairement la direction de la commission, comme le

montre la mise en place d'une kyrielle de parcours express depuis un an. Et l'adoption — prochaine — de la formule du corridor réservé, sur d'autres artères à haute densité.

Ces corridors seraient de toute évidence aménagés sur une voie liant le centre-ville de Québec à celui de

Sainte-Foy et seraient synonymes de débit accru, surtout aux heures de pointe. Ces transports du matin et de l'après-midi ont d'ailleurs toujours été de la plus haute importance pour la CTCUQ puisque, en pratique, c'est à ces moments que 55 pour 100 des passagers décident d'emprunter ses véhicules.

La CTCUQ, c'est une grosse organisation

par Denis ANGERS

Grosse organisation, la CTCUQ se fait souvent écraser de données colossales.

Ainsi, d'ici à la fin de la seule année 1980, ses 275 autobus auront véhiculé 33 millions de passagers, sur 18 millions de kilomètres. Et ce, à travers un réseau complexe de transport collectif qui s'étend sur 600 kilomètres de rues, dans 12 municipalités. Un réseau qui, quotidiennement, est desservi par une soixantaine de circuits que parcourent inlassablement 560 chauffeurs.

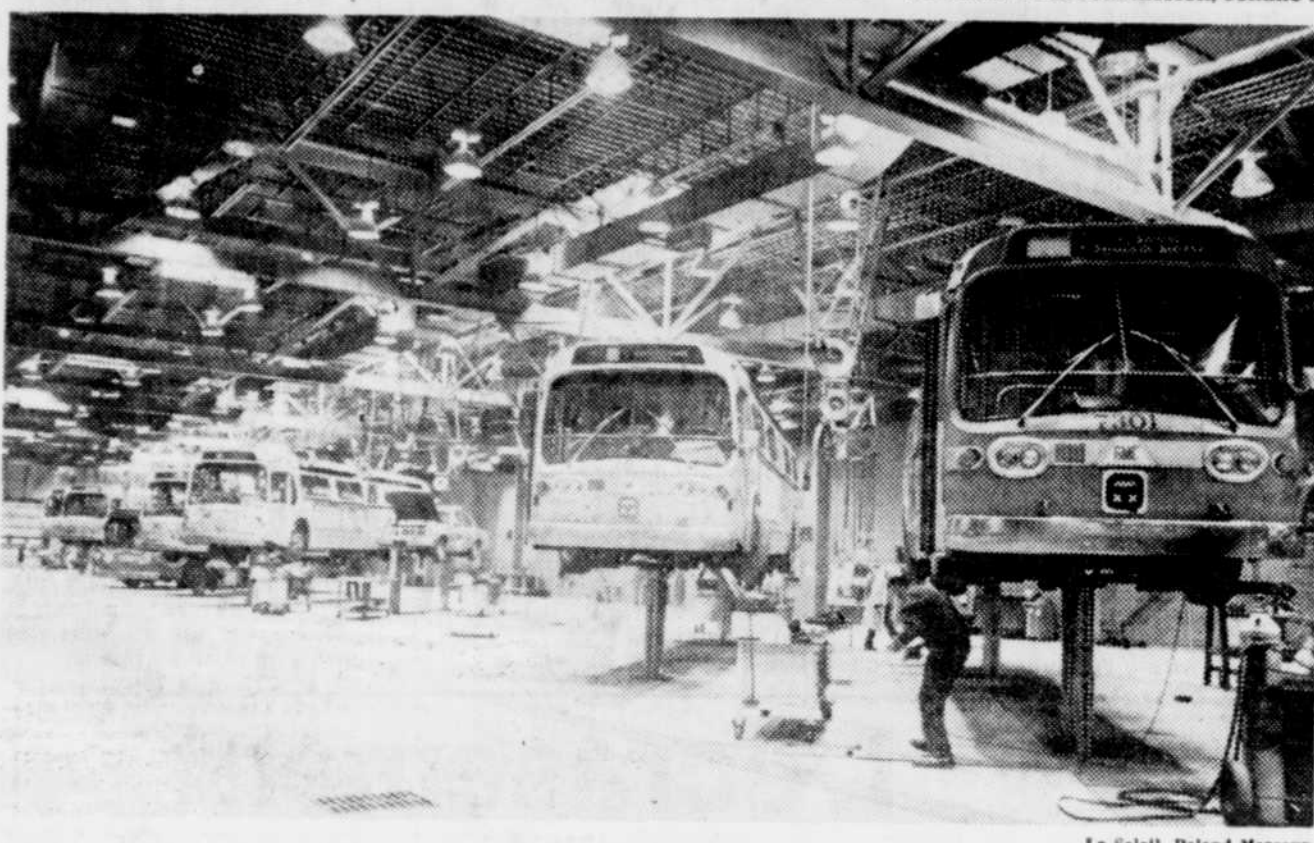
Monde de gigantisme, la CTCUQ, c'est aussi un centre d'opérations tout neuf, à Québec. Un centre où se rapportent jour après jour 875 employés de tout acabit, disséminés entre 360.000 pieds carrés d'ateliers, de bureaux et de garages... Edifice fonctionnel, ce centre nerveux du système régional de transport aura d'ailleurs coûté quelque \$17,5 millions aux contribuables de l'agglomération québécoise.

Successeur des immeubles désuets du boulevard Charest, le centre d'opérations de la CTCUQ étonne, de par ses proportions. On y dénombre par exemple une trentaine de portes

coulissantes grand format, de taille "autobus" en quelque sorte. Et aussi 34 élévateurs géants, actionnés par air comprimé capables chacun de soulever la masse de 40.000 livres de véhicules qui, chacun, coûtent \$85.000. Des véhicules tous semblables dont les plus vieux datent de 1962. Au chapitre du millésime des autobus québécois, le profane peut d'ailleurs aisément savoir de quel "cru" est l'autobus qu'il emprunte tous les matins. Il lui suffit de lire le numéro qui figure sur les côtés. Par exemple, le 6507 est le septième autocar acquis en 1965 alors que le 8019 vient d'être mis en service...

Chacun de ces véhicules parcourt en moyenne pas moins de 100.000 milles par année; leurs moteurs diesel sont ordinairement remplacés deux fois aux trois ans et leurs pneus, énormes, le sont deux fois par an. Seule au monde, la CTCUQ a le douloureux privilège d'avoir à installer des pneus d'hiver sur chacun de ses autobus, les conditions climatiques de la région de la capitale étant les plus difficiles en Occident, comme sa topographie d'ailleurs.

A 275 véhicules, la CTCUQ est loin d'avoir atteint la capacité maximale de ses installations puisque, à la limite, 380 autobus pourraient y être entassés.



Le Soleil, Roland Marcoux

A l'atelier de mécanique du centre d'opérations, 24 vérins géants soulèvent les véhicules ayant besoin de réparations mineures.

La plage Belleau demeure ouverte, à Saint-Emile

par Raymond GAGNE

"Quand la guigne s'acharne sur quelqu'un", dit pensivement Gérard Belleau.

Samedi dernier, on annonçait que sa piscine publique était fermée par ordre du ministère de l'Environnement.

En réalité, il n'en était rien.

L'accès à sa piscine n'a pas été prohibé. Les gens peuvent s'y rendre et s'y baigner en toute quiétude.

Dimanche, panne d'électricité. Au rétablissement du courant, un moteur d'un de ses énormes filtres et celui de son congélateur tombent en panne à leur tour.

"Une fin de semaine qui est difficile à digérer", reprend Belleau. "Samedi, en lisant LE SOLEIL, j'ai

pleuré" ajoute-t-il pendant qu'il déplace son regard vers un point quelconque de la pièce contiguë au restaurant qu'il opère au bénéfice des adeptes du plein air qui fréquentent et sa piscine et son camping.

Une vie

C'est que le camping et la piscine Belleau représentent le travail de presque toute sa vie.

En 1961, Gérard Belleau a acquis un lot de 7 arpents de long par 1 arpent de large dans les limites de la municipalité de Saint-Emile.

Il s'est immédiatement attaqué à l'énorme tâche d'abattre la forêt et d'essoucher afin de pouvoir à la fois y aménager un lac artificiel et un camping.

Il utilisa le lac pendant trois ans seulement. En 1964, il le vidait complètement, en recouvrait le fond d'une couche d'asphalte, y installait

deux énormes filtres, et le transformait ainsi en une immense piscine où il accumule, grâce à une source naturelle, plus de 300.000 gallons d'eau. Il lui faut utiliser 1.000 livres de chlore annuellement pour conserver à cette énorme masse d'eau les qualités voulues pour qu'elle soit appropriée à la baignade.

Aujourd'hui, Belleau est fier de son domaine qu'il gère avec le concours de sa femme et de ses enfants.

Profondément déçu qu'on ait informé le public que sa piscine avait été fermée alors qu'il n'en était rien, Gérard Belleau n'en continue pas moins de faire confiance en la bonne foi des gens.

"J'ai perdu de l'argent, avec ça, de dire Belleau. Ma piscine et mon camping c'est mon gagne-pain durant l'été. Mais ça ne fait rien. Pourvu bien entendu qu'on acceptera de réparer les pots cassés."



Gérard Belleau est fier de son domaine qui représente la réussite de 19 ans de sa vie.

Fête de la ville de Québec, le 3 juillet

C'est par des cérémonies et festivités où toute la population est invitée, que la ville de Québec entend marquer le 372^e anniversaire de sa fondation par Samuel de Champlain.

Des 11h le 3 juillet, le maire de Québec, M. Jean Pelletier, ainsi que des représentants du gouvernement du Québec, du gouvernement fédéral, de la Société historique de Québec et de la Société Saint-Jean-Baptiste, procéderont au dépôt de couronnes de fleurs au pied du monument de Champlain.

A cette cérémonie s'ajoute à 11h30 l'inauguration du nouvel escalier Baillargé, situé sur la rue Buade près du bureau de poste. Cet escalier restauré à partir des plans mêmes qui servirent à Charles Baillargé en

1890 constitue une magnifique pièce de patrimoine québécois.

Cette inauguration sera suivie à midi d'une messe commémorative célébrée à la basilique de Québec.

A 12h30, dans les jardins de l'hôtel de ville, le maire Jean Pelletier procédera à l'ouverture officielle des festivités. A cette occasion, sera également inaugurée l'exposition de sculptures monumentales présentée conjointement par le Conseil de la sculpture du Québec et la ville de Québec. Cette exposition, qui a déjà connu un immense succès sur le Mont-Royal l'an dernier, présente aux citoyens de Québec de magnifiques pièces réparties dans les parcs publics du Vieux-Québec.

Toujours dans le cadre de ces cérémonies, la Société historique de Québec lancera un ouvrage consacré aux maires de la Ville Capitale depuis 1833, année de l'incorporation de Québec. Cet ouvrage fut réalisé dans le cadre d'un projet Canada au travail sous la direction de la division des archives de la ville de Québec.

Ces cérémonies seront suivies de deux spectacles. Le premier présenté par l'excellent groupe folklorique Barde aura lieu au jardin de l'hôtel de ville à 13h. Le second destiné aux enfants de tous âges mettra en vedette le célèbre Bobino. Ce dernier spectacle sera précédé d'une heure d'animation où se mêleront rassemblements, jeux et chansons. Le tout se déroulera au parc Cartier-Brébeuf à compter de 14h30.

C'est donc une invitation toute particulière aux petits et grands à célébrer joyeusement la fête de Québec.

Travaux de pavage à Québec

Des travaux de pavage seront entrepris demain, le 1^{er} juillet, depuis 4h le matin et pour toute la journée, sur la rue de la Couronne entre la rue Saint-Vallier et le boulevard Charest, ainsi qu'entre les rues de la Reine et Prince-Edouard. Des lignes permanentes seront alors incrustées dans l'asphalte. On effectuera d'autres travaux de pavage sur le chemin Sainte-Foy, le 2^e juillet, ou le lendemain en cas de mauvais temps, entre les rues Bégin et Chouinard. Les travaux commenceront également à 4h du matin. Des constables assureront la fluidité de la circulation.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

PCT-80-19200 le mardi 15 juillet 1980 CENTRALE THERMIQUE TRACY COMITÉ DE RICHELIEU FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME DE COMMANDE AU MONTE-CHARGE EXISTANT Garantie de soumission: \$3.000 Principale place d'affaires au Québec	PMN-80-19198 le mardi 15 juillet 1980 RÉGION DE MANICOUAGAN SERVICES D'INSPECTION, D'ENTRETIEN ET DE DÉPANNAGE DES ASCENSEURS DES CENTRALES DE MANIC-OUTARDES ET DE BERSIMIS DU CENTRE RÉGIONAL Garantie de soumission: \$7.000 Principale place d'affaires au Québec	HIR-80-19197 le mardi 22 juillet 1980 INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC COMITÉ DE VERCHÈRES CONSTRUCTION D'UNE CAGE EN BÉTON INCLINANT LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN MONTE-CHARGE D'UNE CAPACITÉ DE 12.000 LB Garantie de soumission: \$8.000 Principale place d'affaires au Québec
PMN-80-19203 le mardi 22 juillet 1980 RÉGION DE MANICOUAGAN FOURNITURE ET INSTALLATION DE SYSTÈMES DE DÉTECTION D'INCENDIE DANS DIVERS POSTES Garantie de soumission: \$8.000 Principale place d'affaires au Québec	CCP-80-19191 le mardi 22 juillet 1980 INSTALLATION ET MODIFICATION D'APPAREILS LIMNIMÉTRIQUES ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL DANS VINGT-TROIS (23) CENTRALES Garantie de soumission: \$12.000 Principale place d'affaires au Québec	CCL-80-19207 le mardi 22 juillet 1980 CONSTRUCTION, SUR PYLÔNES D'ACIER, PÔTEAUX TUBULAIRES ET PORTIQUES DE BOIS, D'UNE LIGNE À 120 kV ENTRE LES POSTES LAFONTAINE ET PAQUIN Garantie de soumission: \$60.000 Principale place d'affaires au Québec

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU No 809
75, BOUL. DORCHESTER OUEST
MONTREAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél.: (514) 285-1711, poste 1464
La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire, soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1.000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau susindiqué sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire, M.-A. DEMERS

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.
LAVABOS - TOILETTES
RÉEMALLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPÉTITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

Pensée du jour

"Sur la plus beau trône du monde, on n'est jamais assis que sur son cul".
(Montaigne)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Chrysostome
839-7914

FÊTONS LE JOUR DU CANADA!

HOLT RENFREW
Les magasins Holt Rensfrew seront fermés le 1 juillet.

Montagne des Roches: Charlesbourg attend depuis 4 mois la réponse du gouvernement

par Gilles OUELLET

Le conseil municipal de Charlesbourg attend toujours une réponse de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) à la

demande faite il y a quatre mois "d'acheter, d'aménager et d'opérer" le parc naturel de la montagne des Roches aux alentours duquel la com-

pagnie Shell Canada Ltée projette depuis quelques années d'aménager un important développement domiciliaire de 1,760 logements.

Le maire de Charlesbourg, M.

Henri Casault, qui a reçu le 2 mars dernier le mandat d'aller négocier ce dossier avec les ministres Jacques Léonard, de l'Aménagement, Marcel Léger, de l'Environnement, et Denis

de Belleval, député de Charlesbourg et titulaire des Transports, a déclaré hier n'avoir aucun développement à signaler dans cette affaire.

M. Casault a dit au SOLEIL qu'il a donné la même réponse au représentant de Shell Canada Ltée qui communiquait avec lui plus tôt pour connaître l'état de ce dossier. La compagnie, qui n'abandonne pas son projet, s'impatiente des délais accumulés ces dernières années.

Le conseil municipal a dit avoir pris la décision d'offrir cet endroit superbe que constitue la montagne des Roches faute d'argent pour l'aménager et y installer les services.

Plusieurs porte-parole de l'OPDQ interrogés sur ce dossier ces derniers jours ont été plutôt avarés de commentaires, demandant de rejoindre les autorités politiques.

Le député de Charlesbourg et ministre des Transports du Québec, M. Denis de Belleval, a fait savoir qu'il était favorable au maintien d'un espace vert dans les limites de la municipalité du grand Charlesbourg; à propos de la demande formulée à l'OPDQ, M. de Belleval a dit que le dossier se trouvait entre les mains du ministre Jacques Léonard.

Enfin, la Chambre de commerce de Charlesbourg vient de se prononcer en faveur de la réalisation du projet domiciliaire de Shell Canada, sous réserve de la protection d'une partie de la montagne des Roches, soit au maximum 50 acres de terrains, à être aménagée en espace vert.

Rappel

C'est en 1975 que la compagnie Shell Canada Ltée a décidé d'acheter un grand terrain de 205 acres situé à l'est du boulevard Henri-Bourassa et au nord de la 80e Rue est; c'est à cet

endroit que Shell Canada se propose toujours de construire ses nombreuses maisons.

Ce terrain comprend un site enchanteur, un endroit paisible, un parc naturel, soit la montagne des Roches, qui couvre un peu plus d'une centaine d'acres.

Après l'annonce de l'intention de Shell Canada, des contribuables du grand Charlesbourg ont lancé une campagne de sensibilisation en vue d'assurer la protection de la montagne des Roches.

Le comité de sauvegarde de la montagne des Roches, constitué alors, a préparé des mémoires pour démontrer la nécessité de conserver cet endroit intact et a recueilli pas moins de 5,000 signatures de citoyens désireux de préserver ces lieux.

Des pourparlers se sont engagés entre Shell et les autorités municipales pour réaliser le projet sur une longue période et en plusieurs phases, puis pour s'entendre sur la superficie du terrain qui demeurerait un parc.

Pendant ce temps, le service d'urbanisme et de construction de Charlesbourg n'a pas accordé de permis de construction à la compagnie Shell Canada, puisque la municipalité n'a pas ouvert de rue ni entrepris d'installer les infrastructures nécessaires avant que ne se réalise un développement domiciliaire.

Puis, disant ne pas avoir les moyens d'aménager l'endroit, le conseil municipal a demandé le 2 mars dernier à l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) de se porter acquiescer de la montagne des Roches et de l'aménager en parc.

Aujourd'hui, la parole est à l'OPDQ dans ce dossier!



Un endroit paisible, un site enchanteur, un espace que plusieurs citoyens de Charlesbourg veulent voir protégé; la montagne des Roches.

Le Moulin du Portage pourrait renaître une troisième fois

LECLERCVILLE — La Société historique régionale de Lotbinière espère faire revivre, pour une troisième fois, le Moulin du Portage situé le long de la rivière du Chêne, à deux milles du fleuve Saint-Laurent.

C'est la Société des amis du Moulin du Portage, un comité de la société historique régionale, qui s'est donné pour mission de rallier les appuis dans le milieu, d'élaborer un programme de restauration du vieux moulin et enfin de réunir les sommes nécessaires à cet important projet.

Une des dirigeantes du comité, Mme Francine Lemay, explique que le Moulin du Portage a été construit en 1814 par le seigneur Joly de Lotbinière. Actionné au début par une roue à aubes, ensuite par des turbines et finalement à l'électricité, après une fermeture de 20 ans, ce moulin a été définitivement fermé le 6 janvier 1954.

"C'est une journée dont je me souviens très bien", racontait il y a quelques jours au SOLEIL, M.

Etienne Laliberté dont la femme, Anita Auger était la fille du dernier meunier à avoir assuré la bonne marche de ce moulin, jusqu'à l'été de 1952. De 1952 à 1954, M. et Mme Laliberté ont occupé le logement situé dans la partie haute du moulin avec leurs enfants. Le couple participait la semaine dernière à une petite fête soulignant la mise en branle du projet de restauration du moulin. Une autre fille du meunier Isidore Auger, Alma, était également présente.

Mme Côme Leclerc, 77 ans, fille de Ephraïme Demers, était aussi bien intéressée par la visite du moulin. Mme Leclerc a expliqué au SOLEIL qu'elle est née au moulin même, en 1903. Son père a été le quatrième de la lignée des Demers à occuper la fonction de meunier pour le seigneur Joly de Lotbinière à cette période.

Le projet

Depuis que le descendant direct du seigneur Joly de Lotbinière, M. Edmond Joly, a donné ce qui

reste du moulin à la Société historique régionale de Lotbinière, le comité travaille à l'élaboration d'un programme de restauration et d'occupation de l'édifice.

Evidemment, racontent M. et Mme Louis Gaudet qui ont été les voisins du Moulin du Portage depuis 50 ans et qui ont élevé leurs neuf enfants sur la terre voisine, "le moulin a été saccagé de façon honteuse". Selon Mme Francine Lemay, le comité de protection du moulin veille à la conservation de ce monument et après son classement comme monument historique, le comité a obtenu une subvention pour faire soutenir la structure du toit qui menaçait de s'écrouler, il y a quelques années.

Rapport

Depuis peu, le comité a présenté un projet prévoyant l'aménagement d'une petite auberge de huit chambres, de salles de réunions et la remise en état du mécanisme qui actionnait jadis ce moulin à farine.

Pour compléter l'aménage-

ment, on espère réaliser sur le terrain avoisinant des sentiers pédestres et une plage près de la rivière, de même que des pistes pour le ski de fond en hiver.

Evidemment, tout cela coûtera très cher et il faudra convaincre les différents paliers de gouvernement de l'importance de faire revivre ce domaine qui constitue déjà un lieu d'activités de loisirs populaires dans le secteur, à cause de la proximité de la rivière.

Pour le moment, le comité compte sur l'appui d'une vingtaine d'organismes et de corps intermédiaires du milieu. Il faudra que ces appuis se transforment en une forme d'aide tangible pour que le projet se concrétise. C'est là-dessus que mise le comité au cours des prochains mois.

"Ca presse", raconte Mme Lemay, puisque la partie basse du moulin située près de la rivière tangue dangereusement et on craint que cette section ne s'écroule dans la rivière d'ici peu de temps, ce qui risquerait d'anéantir bien des espoirs, selon la responsable.



Le gendre du dernier meunier du moulin, M. Etienne Laliberté, examine les meules de l'ancien moulin. M. Laliberté a été le dernier à occuper le logement du meunier en compagnie de sa famille jusqu'en janvier 1954, date de fermeture du moulin.



Décoré de drapeaux, le Moulin du Portage avait un petit air de fête la semaine dernière.



Ce tableau illustre bien le projet d'aménagement du Moulin du Portage conçu par la Société historique régionale de Lotbinière.

6/36

GROS LOT

APPROXIMATIF - VENDREDI

\$100,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	7	9	18	24	31
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 1	LOTS \$169,541.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 34 VENTES TOTALES: \$1,766,057		
5 SUR 6	222	\$687.30			
4 SUR 6	7216	\$58.70			
5 SUR 6+	2	\$50,862.50			

TIRAGE: 113

27 juin 1980

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	197447	3 GAGNANTS DE 50 000\$
4 CHIFFRES	97447	30 GAGNANTS DE 5 000\$
3 CHIFFRES	7447	297 GAGNANTS DE 250\$
2 CHIFFRES	447	2970 GAGNANTS DE 50\$
	47	29700 GAGNANTS DE 3\$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

Ô Canada, mon pays, mon avenir...

Le Canada entre demain dans la 114^e année de sa courte existence constitutionnelle, année peut-être la plus stratégique, la plus vitale pour son avenir.

Sans doute, depuis l'émergence d'une menace de sécession québécoise, de profonds changements, sinon des bouleversements significatifs, se sont-ils fait jour dans une bonne partie de l'opinion canadienne. Mais jamais, depuis le déclenchement de la campagne référendaire québécoise, n'a-t-on ressenti à un degré aussi aigu une telle unité de volonté de renouveau parmi les partenaires de la fédération canadienne, un tel effort de compréhension parmi leurs populations.

La démarche québécoise a donc, non seulement contribué à faire mûrir le problème de la révision, à faire ressortir davantage les changements qui s'imposent, mais elle a surtout incité à clarifier la conception que l'on doit se faire du Québec et la perception de ses aspirations culturelles.

Elle a surtout forcé en quelque sorte le gouvernement central dans ses retranchements en lui arrachant l'aveu d'une certaine impéritie constitutionnelle et l'ébauche d'actions concrètes pour y remédier.

Elle a enfin provoqué une réunion rapide des premiers ministres canadiens qui a posé à son tour les jalons d'une importante réunion, prévue pour septembre prochain, où 12 points majeurs de réforme seront alors analysés.

Sans doute ne pouvait-on pas s'attendre à ce qu'une telle rencontre accouchât tout de go d'un consensus favorable à une rapide expédition des travaux futurs. Mais, malgré certains avis pessimistes, elle demeure une grande source d'espoir comme peut-être le Canada n'en a jamais connue dans le passé.

Malgré tout, cette fête nationale, cette fête du pays, car le Canada, que l'on sache, est encore "le pays que nous habitons", débouche donc sur une période qui s'avérera sûrement fort laborieuse et, surtout fort délicate, donc extrêmement fragile, de discussions et de compromis nécessaires d'où peut éclore, mais où peut aussi avorter, une réforme constitutionnelle susceptible de satisfaire les exigences fondamentales d'une cohésion plus solide et d'un équilibre plus assuré du futur système socio-politique canadien.

En proclamant un hymne national, le Canada se dote d'un nouveau symbole propice à l'unité, du moins à une unification plus effective des diverses composantes de sa vaste mosaïque démographique. Mais les changements qui s'imposent exigent beaucoup plus qu'une telle forme d'adhésion.

Ils requièrent des restructurations d'abord juridiques et politiques à l'intérieur desquelles pourront mieux s'exercer tant les pouvoirs dévolus aux partenaires que leurs relations socio-économiques. Ils exigent surtout un cadre propice à l'épanouissement des forces

vives de la dualité canadienne dans le respect mutuel de leur spécificité.

Evidemment, il y aura toujours des "Anglais" qui ne comprendront jamais et surtout ne voudront jamais comprendre ce qu'est exactement un francophone à l'intérieur du complexe canadien. De même, il existera toujours parmi nos francophones des "nationaux" qui, comme le soulignait François-Xavier Garneau, "cultivent les préjugés de leurs ancêtres" et nourrissent le syndrome des plaines d'Abraham.

Mais, qu'à cela ne tienne, il est encore temps de sauver ce pays d'un néfaste éclatement qui ferait inévitablement dériver ses restes vers le remous américain.

Aux débuts de la Confédération, on a connu les dangers de "l'expansionnisme" et il faudrait que la situation actuelle engage plutôt le Canada sur une voie nationaliste que sur celle d'un tel concept. Depuis nombre d'années, nous avons résolument planté les jalons d'une telle politique sans, toutefois, nous arracher à la solidarité indispensable à notre survie économique.

Dans cette perspective se dresse une conjecture historique que certains historiens qualifient de "fatalité". En 1977, pour la première fois, un grand journaliste Canadien anglais, John D. Harbron, dans son livre intitulé "Canada without Québec" admettait

que la séparation du Québec est inévitable. Il tentait de démontrer que cette séparation est dans l'ordre des choses, puisque les Québécois forment le seul peuple américain, descendant des colonisateurs européens, qui n'a pas obtenu son indépendance nationale. Il alléguait aussi qu'une république du Québec ne serait un désastre ni pour les Québécois ni pour les Canadiens anglais.

Cette thèse, qui repose sur des postulats fort troublants, ne devrait pas inciter quiconque croit encore à la rentabilité d'un fédéralisme canadien réformé à une possible démission pas plus qu'elle ne saurait servir de caution irrémédiable pour les tenants de la séparation.

Mais elle devrait, par ailleurs, servir de stimulant à tous ceux qui ont foi en l'avenir d'un pays qui, comme le nôtre, recèle un potentiel d'une richesse inouïe et dont l'engagement ferme et éclairé devrait suffire à abolir ce déterminisme historique somme toute préjudiciable à toute volonté de réaffirmation nationale.

Les véritables enjeux canadiens, nous les avons trop longtemps ignorés ou nous ne les avons compris que récemment. Ce qu'il nous faut dorénavant c'est d'affirmer notre importance comme Etat non seulement hémisphérique mais mondial et définir une stratégie et une idéologie nationales d'avenir. Là réside notre survie.

Paul LACHANCE

revue de presse

■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Les intérêts du Québec aussi

La suggestion du ministre de l'Énergie nationale, M. Marc Lalonde, voulant que le Québec et Terre-Neuve essaient encore une fois de régler leur vieille chicane sur les coûts et les approvisionnements de l'électricité, avant d'en venir à une médiation fédérale, est basée sur le bon sens.

À Terre-Neuve, on interprète cette approche comme un refus de garder dans sa main une patate chaude, mais malgré ces soupçons, la position du ministre semble appropriée, tout comme son désir de voir les deux provinces se rencontrer de nouveau — cette fois pour trouver une base

de négociation, sans y mettre autant de conditions préalables.

M. Brian Peckford, premier ministre de Terre-Neuve, est évidemment mécontent de ne pouvoir forcer le gouvernement du Québec à payer davantage pour l'électricité du Labrador qu'il reçoit, en vertu d'un contrat à long terme, à des prix d'automne négociés bien des années avant la crise de l'énergie.

Le Québec, de son côté, voudrait que Terre-Neuve vende son électricité à l'Hydro-Québec, et qu'il laisse à cette agence la tâche de vendre cette électricité et d'en fixer le prix.

Des deux côtés de la question, on se montre inflexible, et ce qui n'arrange rien, c'est le fait que le Québec manifeste constamment son désir de posséder le territoire du Labrador qui, soutient-il, n'appartient pas à Terre-Neuve, en dépit des décisions passées des tribunaux.

Reste à savoir si des rencontres futures entre Terre-Neuve et le Québec arriveraient à produire une entente sur les coûts et la transmission de l'électricité. Mais c'est une affaire d'une telle importance qu'il vaut la peine qu'on fasse un nouvel effort.

The Halifax Mail Star

Fidèle à ses principes

Après avoir perdu la plus importante bataille électorale de sa courte histoire, le Parti québécois a dû faire face, lors de la réunion de son conseil national, à un examen de conscience post-référendaire. Comme il arrive dans presque tous les partis après une défaite la question de la qualité de leadership a été débattue ouvertement.

Ce n'est pas la première fois que le premier ministre René Lévesque voit son parti s'efforcer de trouver un bouc émissaire. Il avait déjà, lors d'une convention du parti antérieure, réussi à calmer l'agitation croissante parmi les radicaux péquistes, après que le mot "indépendance" eut été banni et remplacé par la souveraineté-association.

Par conséquent, il n'y a pas à s'étonner que M. Lévesque ait imaginé un nouveau stratagème pour repousser les chasseurs de têtes, une fois le référendum perdu. Au lieu de s'attarder sur l'humiliation causée par les résultats du vote, M. Lévesque a pris l'offensive, et exhorté les

membres du parti à se ceindre les reins en vue de la prochaine élection provinciale.

M. Lévesque a même déclaré que d'une certaine manière, la campagne électorale était déjà commencée.

C'est sûr qu'elle est commencée. Le mandat du gouvernement expire en novembre 1981, et il serait insensé de la part du premier ministre de s'accrocher à son poste jusqu'à la toute dernière minute, comme M. Pierre Trudeau l'a fait en 1979.

L'échéancier de M. Lévesque, cependant, est influencé par d'autres événements. Il est probable qu'il annoncera des élections à l'automne, si les pourparlers constitutionnels échouent. Et advenant qu'aucun progrès valable n'ait été accompli d'ici le 8 septembre, date prévue pour la réunion des premiers ministres provinciaux, le PQ tentera probablement de baser sa campagne sur le slogan "nous vous l'avions dit".

L'Assemblée du Conseil na-

Initiative hasardeuse

Au cours d'une interview remarquablement franche à la radio européenne, le premier ministre Pierre Trudeau a exprimé de la consternation devant la récente visite du président Valéry Giscard d'Estaing en Union soviétique. M. Trudeau aurait déclaré: "Il arrive que ce genre d'initiatives soient créatrices. Mais je peux dire en toute honnêteté que je ne savais pas ce qu'il cherchait. Je suppose que c'était une retraite quelconque des Soviétiques en Afghanistan."

M. Trudeau et les autres qui ont critiqué la visite du président de France à Moscou devront maintenant, s'ils veulent être impartiaux, désapprouver aussi la décision du chancelier Helmut Schmidt, qui a choisi ce mois-ci pour rendre à M. Brejnev la visite qu'il a faite à Bonn il y a deux ans. Bien sûr, il y a des contradictions, et il y a de la confusion. Le gouvernement ouest-allemand effectue de fortes pressions sur ses athlètes, pour que ceux-ci boycottent les Olympiques d'été. Et pourtant leur chancelier se rend à Moscou pour signer un pacte commercial.

Il est important que les leaders européens comme Giscard d'Estaing et Schmidt continuent le dialogue avec Moscou. Il est plus prudent de parler que de ne pas parler.

Il est sans doute possible de rationaliser les contradictions, mais la confusion des réactions de l'Ouest à l'invasion de l'Afghanistan sont le symptôme d'une certaine méfiance de la part de l'Europe vis-à-vis du leadership du président Jimmy Carter.

Mais M. Schmidt croit qu'il peut en arriver à une entente limitant le développement des missiles à moyenne portée. Cela serait certainement suffisant pour faire taire tous les critiques. Même s'il revient sans trophées visibles, les réalisations passées de M. Schmidt justifient pleinement sa démarche à Moscou. Ce n'est pas qu'il ait oublié l'Afghanistan; mais c'est que l'Afghanistan rend d'autant plus indispensable la grave initiative qu'il a prise. Le monde ne saurait attendre que soient passées les élections américaines de novembre.

The Ottawa Journal

"LE RÉFÉRENDUM, C'EST COMME LES FEUILLES DE THÉ, ON LUI FAIT DIRE CE QUI FAIT NOTRE AFFAIRE..."



notes de lecture

La bourgeoisie canadienne

par Laurent LAPLANTE
(collaboration spéciale)

On ne s'attend guère, en ouvrant ce livre, à ce que les interminables nomenclatures qu'aligne minutieusement Jorge Niosi conduisent à un portrait organique de la bourgeoisie canadienne. Habités que nous sommes en ces matières à jouer du pipomètre plus que du relevé scientifique, nous n'éprouvons guère, en effet, le besoin de vérifier le portefeuille d'un monsieur avant de le déclarer bourgeois ou plutôt abominable parvenu ou, tout simplement et bêtement, millionnaire. On sent ces choses ou on ne les sent pas...

Mais ce beau simplisme résiste mal aux coups de boutoir que lui portent les patientes vérifications de Jorge Niosi. Voici, par exemple, qu'il n'est plus aussi certain que les capitaux américains en soient à parachever leur rattachement des entreprises canadiennes. Depuis bientôt dix ans, en effet, déclare Niosi, le courant s'est inversé: les Canadiens en sont même, dans divers domaines, seuls ou avec leurs gouvernements, à reconquérir leurs biens.

Qu'on en juge: en 1970, les 3,630 entreprises non financières classées comme étrangères

détenaient 37 pour 100 des actifs des entreprises non financières établies au pays et comptaient sur 36 pour 100 des ventes et 45 pour 100 des bénéfices. Sept ans plus tard, nous, en 1977, les mêmes entreprises dites étrangères avaient maintenu leur bilan côté bénéficiaires (45 pour 100) et presque réussi une performance identique au chapitre des ventes (35 pour 100), mais elles avaient perdu un terrain considérable de 37 pour 100 à 30 pour 100. S'il fallait, ajoute Niosi, que l'on rattache à ces chiffres ceux qui concernent les institutions financières, ce château fort de la propriété autochtone, la part des entreprises étrangères dans le total des actifs s'abaîsserait sans doute jusqu'à 15 pour 100. De quoi invalider certains bilans alarmistes!

Les vérifications de Niosi remettent en cause une autre des thèses les plus volontiers propagées par les temps qui courent. Il faut rejeter carrément, déclare-t-il, "toute interprétation de la bourgeoisie francophone comme une bourgeoisie nationale naissante qui orienterait le Parti québécois (ou se laisserait orienter par lui)".

Certes, admet l'auteur, une

bourgeoisie francophone nouvelle se développe depuis 1945 et son dynamisme propre l'a portée vers les services financiers aussi bien que vers le commerce, le transport, l'immobilier. Cette bourgeoisie francophone a cependant des intérêts pancanadiens et strictement rien ne la rattache à un projet politique qui pourrait aller à l'encontre de ces intérêts. Beaucoup plus qu'une grande bourgeoisie québécoise, cette classe est, selon l'expression de Niosi, "la section canadienne-française de la classe capitaliste canadienne". Sur ce terrain, les plus récents événements politiques semblent corroborer la thèse de Niosi plutôt que celle de Gilles Bourque.

Citons, en vrac, d'autres vérifications de Niosi. Les grandes sociétés européennes qui investissent ici se donnent, quelle que soit leur culture de départ, une incorporation anglaise: le baron belge Edouard-Jean Empain nous vaudra Canadian Hydrocarbons Ltd et la très française Société nationale des pétroles d'Aquitaine s'incarnera ici en Aquitaine Co of Canada Ltd.

Constatation plus significative: les sociétés de développement créées par nos divers

gouvernements suivent des politiques diverses. Pendant que la SGF québécoise rescapait de vacillantes sociétés québécoises, ce que Niosi interprète comme un coup de pouce aux bourgeoisies régionales, la Corporation de développement du Canada préfère prendre le contrôle de sociétés étrangères comme Texas Gulf et Atlantic Richfield.

On notera aussi, avec un certain amusement, que les multinationales d'origine étrangère se mêlent très peu aux grandes corporations autochtones, mais que les deux groupes partagent les mêmes études légales, voire les mêmes avocats.

Niosi sous-estime peut-être le rôle des institutions préteuses en les décrivant comme prêtes à financer sans s'introduire dans le portefeuille. Ce n'est pourtant là qu'une incertitude mineure dans une recherche parfaitement structurée et beaucoup plus stimulante que ne laissait espérer l'apparente sécheresse de la méthode.

NIOSI Jorge, La bourgeoisie canadienne, Montréal, Éditions Boréal Express, 1980, 243 p.

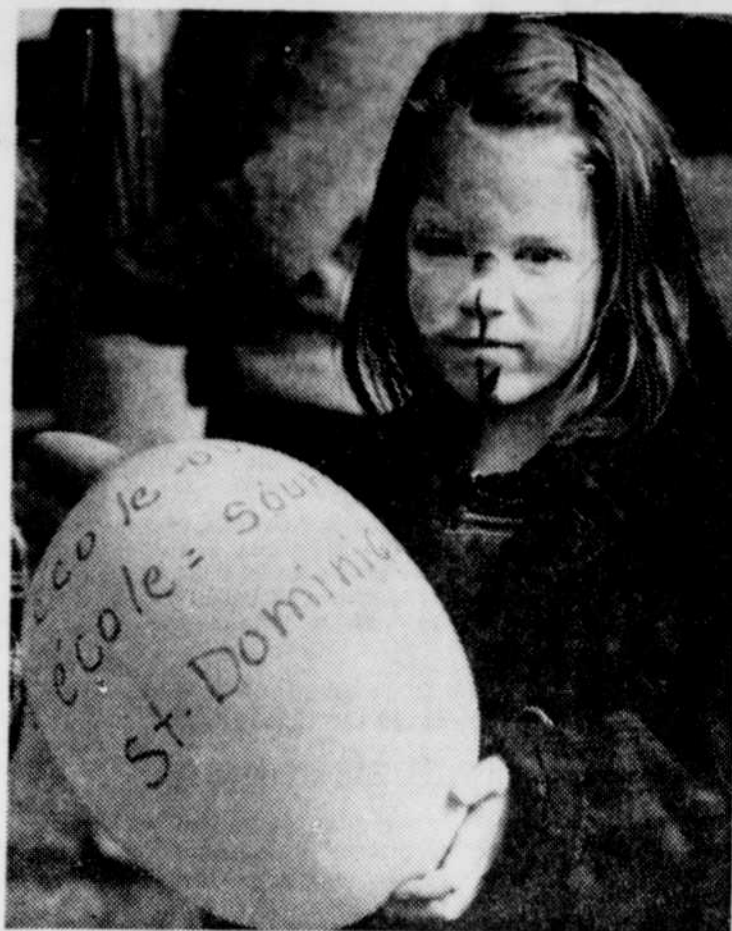


Le Soleil, Raynald Lavoie
M. Fernand Paradis

(2)

Il existe toujours une foule de bonnes raisons pour justifier la fermeture d'une école. Le directeur général de la CECQ, Fernand Paradis, considère même que, dans les circonstances, les parents devraient se considérer choqués. Damien Gagnon expose, dans le deuxième dossier sur la fermeture des écoles, les motifs qui inspirent la direction de la commission scolaire.

Fermez pas mon école



C'est surtout à cause des coûts!



damien gagnon

Depuis 1968, c'est la moitié des quelque 50 écoles primaires de Québec qui ont fermé leurs portes. Malgré tous les arguments avancés par les parents pour empêcher certaines de ces fermetures, le directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), M. Fernand Paradis, demeure convaincu que le conseil des commissaires a pris les bonnes décisions.

Tenant compte de la situation en région, M. Paradis considère que les parents de la CECQ sont choqués. C'est d'ailleurs, dit-il, la remarque que me font des fonctionnaires du ministère de l'Éducation lorsque je discute avec eux des protestations que soulève la fermeture d'écoles à Québec. Il ajoute qu'au moins 85 pour 100 des enfants du primaire de la CECQ sont à l'intérieur du kilomètre de l'école.

Baisse de 50 pour 100

Il explique que de 1970 à aujourd'hui, la clientèle globale de la CECQ (primaire et secondaire) est passée de 32.906 à 16.880 élèves. Au niveau primaire seulement, au cours des cinq dernières années, la diminution a été de 3.465 (de 12.065 à 8.600), soit l'équivalent de dix écoles de 350 élèves chacune.

Face à cette situation de poursuite, M. Paradis, il était impensable de vouloir maintenir toutes les écoles ouvertes. "On nous aurait accusés, avec raison, de mauvaise gestion financière et pédagogique."

Heureusement pour les parents, après la fermeture de Saint-Dominique et de Notre-Dame-de-la-Garde le 30 juin prochain, la CECQ ne prévoit pas, à moyen terme, se départir d'autres écoles en raison d'un mouvement vers la stabilisation de la clientèle.

Financement

M. Paradis ne cache pas que la question des coûts soit un facteur déterminant lorsqu'il s'agit de fermer une école. "Quand une école est occupée à 80 pour 100, seuil de rentabilité admis, cela ne pose pas de problème. Mais lorsque le niveau d'occupation passe à 65 ou 40 pour 100, il faut agir."

"Les commissions scolaires sont financées à partir d'un per capita par élève. Il faut continuer à chauffer, à garder en bon état et à maintenir un service de secrétariat d'une école qui est équipée pour recevoir 250 élèves et qui n'en reçoit que 100".

Politique de maintien

En 1978, suivant l'exemple du ministère de l'Éducation, la CECQ se donne une politique de maintien de l'école primaire. On abolit le principe d'une paroisse, une école. Le territoire de la CECQ est divisé en 17 quartiers.

Dans les quartiers qui ne comptent qu'une seule école (c'est le cas de Notre-Dame-de-la-Garde) la commission s'engage à maintenir cette école tant et aussi longtemps qu'elle comptera au moins 63 élèves de la 1ère à la 6e année.

Dans les quartiers qui comp-

tent plus d'une école primaire, la commission désigne l'école qu'elle entend protéger, c'est-à-dire celle qui sera maintenue en dernier lieu. Les autres écoles sont appelées à fermer dès que leur clientèle se situera en dessous de 225 élèves, la norme fixée par le ministère de l'Éducation pour avoir droit à un directeur à plein temps.

L'importance d'une direction

Pour M. Paradis, une école sans direction c'est comme un bateau sans gouvernail. Qui va s'occuper de la planification des journées pédagogiques, du dépistage d'enfants en difficulté d'apprentissage, de l'administration du budget de l'école ou tout simplement d'un enfant qui se blesse?

Il trouve difficilement applicable la politique de l'école institutionnelle utilisée dans la majorité des commissions scolaires. Il s'agit du jumelage de deux écoles ce qui permet d'obtenir le nombre d'élèves requis pour l'engagement d'un principal. Ce dernier fait la navette entre les deux écoles.

Il cite le cas des écoles Saint-Sacrement et Saint-Martyrs (cette dernière est fermée depuis juin 1979). Les parents de Saint-Sacrement, école qui possédait la clientèle suffisante pour un principal à plein temps n'acceptaient pas de le partager.

Cette politique peut avoir du succès si elle réunit deux écoles de moins de 225 élèves ou encore si la clientèle des deux écoles permet l'engagement d'un adjoint

d'ajouter M. Paradis. "Le principal travaille dans une école et son adjoint dans l'autre." Il estime également important que les deux écoles soient à proximité l'une de l'autre.

Les classes à doubles divisions

Le premier administrateur de la CECQ estime que lorsque la clientèle d'une école est réduite à moins de 150 élèves, des problèmes d'organisation surgissent. Il reconnaît les valeurs pédagogiques des classes à doubles divisions à la condition qu'elles s'adressent à des enfants en santé, autonomes et forts intellectuellement.

Il en déconseille l'organisation pour les enfants de 1ère et 2e années. Ils ne sont pas assez autonomes. Elles sont à proscrire lorsqu'elles impliquent tous les enfants d'une école: les forts, les faibles et les enfants en difficulté d'apprentissage.

Un retour au passé, à l'école de rang, lui apparaît impossible parce que les méthodes d'enseignement ont changé. La pédagogie s'est raffinée. Chaque niveau d'enseignement possède ses propres instruments pédagogiques. Autrefois, la religion s'enseignait de la première à la sixième année avec le même livre: le petit catéchisme.

En milieu rural, c'est avec beaucoup de réticence que les commissions scolaires ont consenti l'organisation de classes à double et à triple divisions pour maintenir des écoles ouvertes. En 1977, M. Roger Tremblay, di-

recteur général de la Commission scolaire de la vallée de la Matapédia craignait que l'école primaire à divisions multiples prépare des handicapés pédagogiques pour le secondaire.

Aujourd'hui, il tient des propos différents. Tout en étant très prudent, il souligne que sur le plan des matières académiques, il n'y a pas de différence marquée entre l'apprentissage de ces élèves et ceux des autres écoles de la commission scolaire. I. mentionne qu'un orthopédagogue visite régulièrement ces élèves.

Accord de principe

Le comité de parents et la majorité des comités d'écoles ont accepté le principe de la politique mis de l'avant par la CECQ tout en attirant l'attention des commissaires sur certains aspects plus ou moins ambigus du projet. Il était fait mention, entre autres des critères de divisions des quartiers qui n'étaient pas compris et acceptés par tous les parents.

Cependant, la principale revendication des parents avait trait à la tenue d'un recensement scolaire. Selon eux, un projet d'une aussi grande importance devait s'appuyer sur des données les plus précises possibles.

En réplique à cette demande, le président de la CECQ, M. André Forgues, a soutenu qu'un recensement scolaire coûte très cher. Il n'en voyait pas la nécessité compte tenu que les prévisions établies par la CECQ au cours de dix dernières années ne se sont jamais démenties. La clientèle prévue étant toujours quelque peu supérieure à la réalité.

Une politique réaliste

M. Forgues est d'avis que la politique adoptée par la CECQ est réaliste. Elle met fin à l'incertitude après dix ans de tentatives négatives qui mettaient l'accent tantôt sur la pédagogie, tantôt sur l'aspect administratif ou sur les deux à la fois. Les parents sachant maintenant quelles sont les écoles qui vont demeurer ouvertes et celles qui sont appelées à fermer.

Conscient que l'aspect transport des élèves inquiète les parents, M. Paradis précise que compte tenu de l'adoption de cette politique, seulement 150 des 8.000 élèves du primaire sont à plus d'un mille de l'école et 85 pour 100 des enfants sont à moins d'un kilomètre de l'école. Quant aux artères à circulation rapide que des enfants doivent traverser, il rappelle que la CECQ a un service de brigadiers scolaires.

Il note que la fermeture des écoles ne pose pas de problème pour les enfants. Ce sont les parents qui se sentent insécures. Il cite le cas de la fermeture de l'école Saint-Martyrs. Les enfants, dit-il, n'ont pas manifesté de difficulté d'intégration à leur nouvelle école: Anne-Hébert.

Politique plus souple

Sainte-Foy connaît aussi une baisse de clientèle scolaire qui a amené la commission scolaire à se doter, il y a un an, d'une politique

de maintien et d'utilisation des écoles. Cette politique semble plus souple que celle adoptée par la CECQ. Selon la présidente de la Commission scolaire Sainte-Foy, Mme Kathleen Grenier l'objectif principal de cette politique est de garder ouverte une école tant et aussi longtemps qu'il sera possible d'y organiser des classes de la première à la sixième année et d'y dispenser un enseignement de qualité.

Présentement, l'on regroupe la clientèle d'écoles situées à proximité l'une de l'autre: ce fut le cas, en septembre dernier, des écoles Saint-Yves et Marie-Victorin (cette dernière a fermé ses portes) et en septembre prochain, ce sera au tour de la clientèle des écoles Sainte-Geneviève, premier et deuxième cycles. A Sainte-Foy, on compte au moins quatre écoles qui n'ont pas une clientèle de 225 élèves.

Régionale de Tilly

La notion de quartier ne résiste pas à l'analyse lorsqu'il s'agit d'établir une école secondaire, affirme le directeur général de la Commission scolaire régionale de Tilly, M. Sylvain Blanchette.

Cette commission scolaire a décidé, malgré de vives protestations de la part des parents, de fermer au 30 juin, l'école secondaire Saint-Michel de Sillery. Les quelque 350 enfants du secondaire I à III qui la fréquentaient seront intégrés au campus 1, rue Lavigerie.

Si l'on maintenait le statu quo comme le demandent les parents de Sillery, dans cinq ans, la clientèle de l'école secondaire Saint-Michel ne serait plus que de 150 élèves d'affirmer M. Blanchette. Pourquoi, dit-il, n'organiserait-on pas une école secondaire à Cap-Rouge, il y a autant d'enfants dans ce secteur qu'à Sillery.

Il se dit convaincu que le regroupement est nécessaire non seulement pour réduire les coûts mais aussi pour dispenser des services de qualité. Il mentionne que l'école Saint-Michel est située à 2,2 milles de l'école Campus 1.

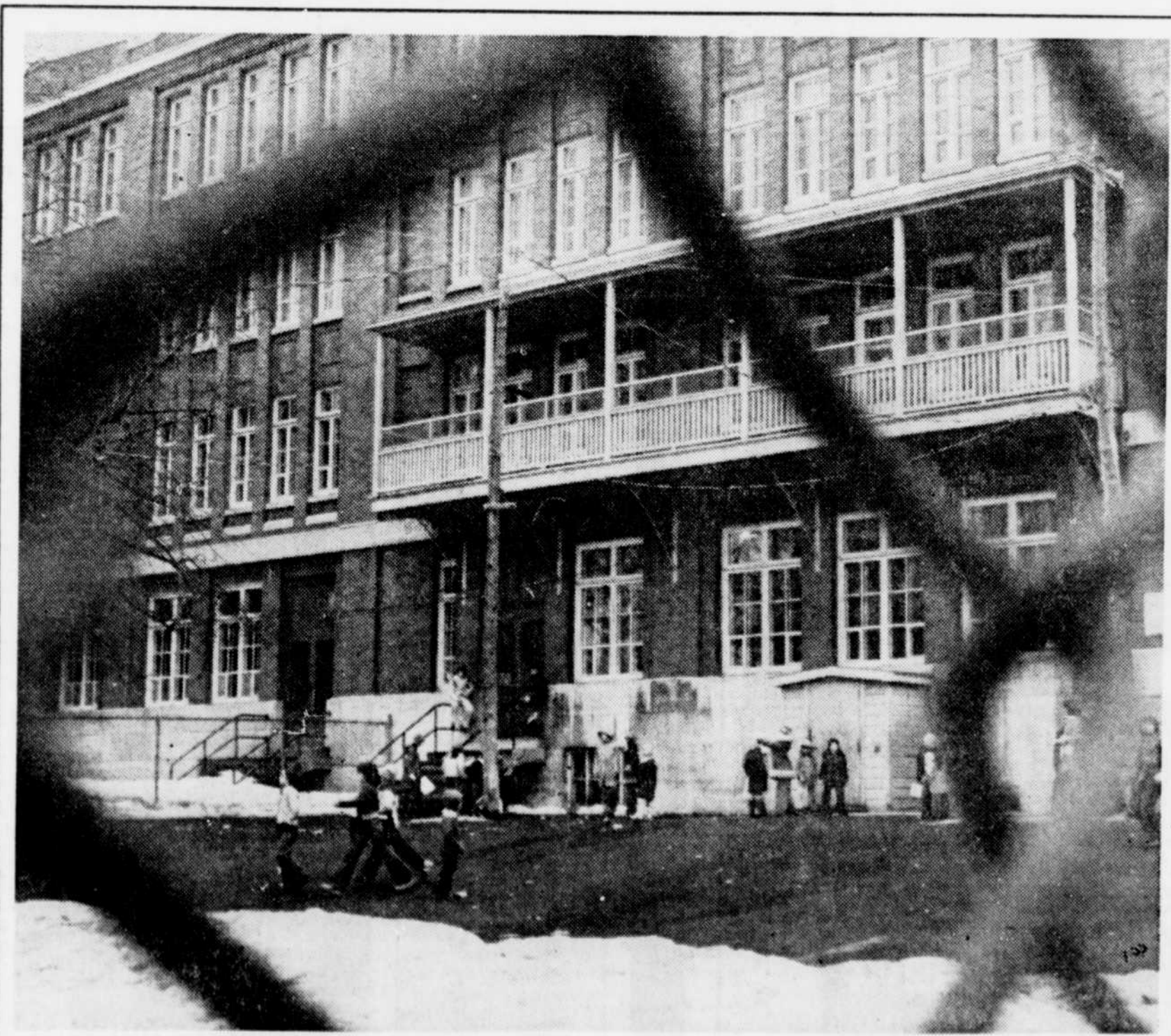
Troisième réseau

Si les administrateurs scolaires divergent d'opinion sur le nombre d'élèves qu'une école doit compter pour organiser un enseignement de qualité, ils s'entendent sur un point. La création d'un troisième réseau d'enseignement non confessionnel augmenterait le nombre de fermetures d'écoles.

Ils sont d'accord avec le président de la CECQ, Robert Gaulin, qui déclarait récemment qu'une autre division de la clientèle ne ferait qu'accentuer les problèmes que posent les fermetures d'écoles, le transport des écoliers et la gestion scolaire en général.

Ils ne sont pas loin de partager l'opinion de la CECQ qui propose une école multiconfessionnelle ou pluraliste où l'étudiant aurait le choix entre un cours de religion (selon ses croyances) ou de morale intégré à son horaire.

Rappelons, qu'au début de juin, en commission parlementaire, le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a déclaré, qu'à la suite du jugement Deschênes sur le statut de non-confessionnalité de l'école Notre-Dame-des-Neiges, à Montréal, il songeait à créer un réseau scolaire non confessionnel à Montréal et à Québec.



Finie l'accès à l'école de quartier pour les enfants de Saint-Martyrs.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Danger des additifs

Je désire vous faire part de mon opinion concernant l'addition d'éléments naturels ou artificiels dans les produits alimentaires.

Face à une proportion toujours plus grandissante de ces additifs dans les aliments, il me semble inconcevable que les consommateurs soient si peu sensibilisés devant un tel problème qui est devenu un danger à notre santé.

Un programme de contrôle plus sévère, afin de restreindre davantage l'utilisation de ces additifs par les fabricants, devrait être la première action à entreprendre du gouvernement pour limiter cette prolifération. Car il va sans dire que l'addition de certaines substances telles que les colorants et autres éléments pour rehausser les saveurs naturelles, ne sont pas nécessairement indispensables dans la consommation des viandes et autres produits alimentaires.

Il est temps que le gouvernement prenne les mesures qui s'imposent pour réduire cette consommation des additifs qui est en train de devenir une véritable pollution sur les tablettes des marchés de produits alimentaires.

Quant à la population, elle devrait s'éveiller et s'impliquer davantage dans ce problème qui la concerne de près. Car une utilisation abusive de ces additifs dans notre régime alimentaire risque de devenir préjudiciable à notre santé et causer parfois des maladies graves et irréversibles qui peuvent atteindre autant les enfants que les adultes.

L. Labonté
Sainte-Foy

Les auteurs dramatiques en colère contre Radio-Canada

M. Richard Martin
Société Radio-Canada
Montréal.

Le dimanche 9 juin dernier, Radio-Canada présentait *Le mariage de mademoiselle Beulemans*, de François Fanson et Fernand Wicheler, téléthéâtre filmé par la télévision belge et présenté dans le cadre de l'émission "Les Beaux Dimanches".

Une fois de plus, la direction de Radio-Canada offrait à ses téléspectateurs et téléspectatrices le spectacle affligeant d'un boulevard, genre dépassé s'il en est.

Jordi Bonet avait raison

M. Jordi Bonet nous l'a écrit en plein front cette phrase dont on peut changer quelques mots pour ne pas manquer de se reconnaître: "Vous êtes pas écœurés de vous trainer à quatre pattes, à Ottawa, bande de caves".

Mme Payette croyait parler à des femmes libérées. Elle n'a qu'éveillé un tas d'Yvette qui ne demandent rien d'autre que de se rendormir. Nos vieillards se sont fait conduire par la main à l'isolement pour mieux nous entraîner dans leurs peurs.

On ne mérite pas le gouvernement honnête et brillant qu'on a présentement au Québec.

Maintenant je suis Québécoise et j'ai honte.

Rita Hébert Robitaille
Québec

dont la futilité n'a d'égale que l'éloignement à toute référence culturelle existant dans la société québécoise actuelle.

Au nom de tous les membres du Centre d'essai des auteurs dramatiques et, plus généralement, de tous les dramaturges québécois, nous déplorons le choix d'une telle programmation. Qu'on nous serve massivement du répertoire étranger, à Radio-Canada, est déjà insolite en soi, dans le peu d'heures d'antenne allouées au théâtre; encore faudrait-il que le choix de pièces présente un quelconque intérêt, ne serait-ce qu'en offrant au public un reflet significatif de la dramaturgie étrangère contemporaine. Et non pas qu'on nous redonne du théâtre muséologique déjà vu.

Nous dénonçons l'ignorance du théâtre québécois dont fait montre la direction de Radio-Canada et qu'elle entretient, par le fait même, auprès de ses téléspectateurs et téléspectatrices. La dramaturgie québécoise a connu depuis quelques années un essor prodigieux qui, manifestement, ne s'est pas répercuté dans la programmation des dramaturges de Radio-Canada.

Combien de dramaturges québécois, par exemple, ont eu accès à une émission d'aussi forte popularité que "Les Beaux Dimanches"? Combien d'autres auront vu leurs pièces montées, dans quelque autre contexte? Et qu'on ne nous rétorque pas en brandis-

sant le pourcentage de "programmation canadienne" auquel prétend Radio-Canada, et dans lequel on retrouve pêle-mêle les téléromans, les quiz et les émissions d'information...

Nous croyons que Radio-Canada, dans le choix de sa programmation théâtrale, ne répond pas adéquatement au mandat qu'il détient envers la société qu'il dessert, en marginalisant ainsi le théâtre québécois, par le peu de place qui lui échoit. On le confine à la longue à un sous-genre dont la valeur marchande et la cote de popularité deviennent l'exotisme, à l'étranger comme ici. Quel paradoxe!

Nous sommes persuadés qu'une pièce comme *Le mariage de mademoiselle Beulemans* ne répond pas aux attentes profondes de la population, et nous espérons que Radio-Canada offrira dorénavant aux créateurs et aux créatrices québécois(es) la place qui leur est due. Et elle est immense.

P.S. Depuis quinze (15) ans qu'il existe, le Centre d'essai des auteurs dramatiques dispose d'un répertoire de plus de trois cents (300) pièces québécoises contemporaines, dont la quasi-totalité n'a pas encore été créée à l'écran.

Pierre MacDuff
Coordonnateur
au nom du
Conseil d'administration du
Centre d'essai des
auteurs dramatiques

L'école du Plateau donne sa version des faits

Mme Michèle D'Anjou Vézina,
Courville, Beauport.

Suite à la lettre que vous avez fait paraître dans le journal LE SOLEIL, permettez-moi de vous remercier de vous dire que les insinuations malveillantes que vous y avez semées à la volée, nous ont surpris et que nous croyons votre procédé un peu trop grossier pour rallier la sympathie du public.

Chère madame, ce public, il n'est quand même pas inconscient et nous le savons trop renseigné sur la qualité d'éducation et d'instruction qu'offre l'école secondaire Montmorency (Plateau) pour gommer aussi bêtement votre petite histoire personnelle racontée (ou massacrée) à votre façon.

Vous y supposiez entre autres que "le directeur d'une école ne devrait pas être disponible pour tous les parents, même sans rendez-vous?" Vous tenez vraiment à déformer la réalité! Depuis le début de l'année scolaire, nous avons eu toutes les occasions possibles de vous présenter à l'école, avec ou sans rendez-vous. Mais, suite à un incident où votre fils se compromettait, vous vous présentez à l'école un bon matin, sans convocation, et vous faites perdre deux heures de cours à deux groupes d'élèves parce que vous voulez rencontrer sans délai les professeurs de votre fils.

Ce n'est pas tout: vous nous obligez à faire venir de l'extérieur un professeur en stage d'études et vous lui faites perdre une demi-

journée de cours! Ce n'est pas encore tout! Vous exigez que le directeur mette son travail de côté, que des professeurs modifient leur horaire, que des élèves perdent leur cours alors que tout cela aurait été évité si vous aviez respecté votre rendez-vous du 22 mai '80. Avez-vous le droit, madame, de pénaliser des groupes d'étudiants, de perturber le fonctionnement normal d'une école et d'assujettir le personnel d'une institution scolaire aux rebondissements de votre humeur?

Et si l'urgence était telle que vous vous êtes payé le luxe d'occasionner tant de frais aux payeurs de taxes de la région, pourquoi n'avez-vous pas eu recours aux services gratuits que le gouvernement du Québec vous offre pour défendre votre enfant par l'intermédiaire de la loi de la protection de la jeunesse (loi 24)?

Finalement, madame, malgré les propos erronés et trompeurs que vous avez daigné servir au public, nous espérons sincèrement que votre fils, Pierre, pourra bénéficier l'an prochain d'une école comme la nôtre, où l'éducation et l'instruction priment sur tout, où le personnel démontre qu'il prend sa tâche à cœur et n'est pas prêt à voir ternir sa réputation aussi gratuitement (ou onéreusement selon le point de vue) que vous le faites.

La direction,
Le personnel enseignant,
De l'école secondaire Montmorency
Par: Carol St-Pierre,
Principal.

Service d'eau déficient à ville de Charlesbourg

Monsieur Henri Casault, maire
Ville de Charlesbourg.

Depuis trois ans déjà, dans le secteur nord de Notre-Dame-des-Laurentides, chaque été, nous avons manqué périodiquement d'eau pour des périodes plus ou moins longues. Malgré ce fait et malgré plusieurs plaintes de nombreux concitoyens, vous n'avez apporté aucun correctif à la situation.

Non seulement vous n'avez apporté aucun correctif mais, comble d'incompétence administrative ou de nette indifférence vis-à-vis vos concitoyens et contribuables, la municipalité a autorisé plusieurs nouvelles constructions dans ce secteur, aggravant nettement la situation au point que maintenant nous manquons d'eau une (1) journée sur deux (2).

Ayant vu notre taxe d'eau passer de \$25 à \$85 en quatre (4) ans, nous trouvons malheureux que la qualité des services ait pris une tangente diamétralement opposée à la hausse vertigineuse de la taxe d'aqueduc.

Payant pour le service d'aqueduc le même prix que tous les autres citoyens de la ville de Charlesbourg, nous serions en droit de recevoir les mêmes servi-

ces et, à moins que des mesures correctives soient rapidement apportées à ce problème, le soussigné a l'intention d'intenter une poursuite en recours collectif contre la municipalité afin que chaque citoyen — ne recevant pas les services auxquels il est en droit de s'attendre et pour lesquels il paie — reçoive une indemnité (monétaire) pour les inconvénients qu'il subit.

Au cas où cette mesure s'avérerait inefficace, d'autres mesures seront prises.

En faisant appel directement à vous une dernière fois, nous espérons obtenir votre compréhension vis-à-vis une situation qui pourrait depuis trois (3) ans.

Espérant une réponse positive, rapide et fluide.

Jean Major
Notre-Dame-des-Laurentides
Québec.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

M. Jean Pelletier
Maire de la ville de Québec
Hôtel de ville, Qué.

J'ai reçu, il y a quelques semaines, ma facture de taxes municipales pour l'année 1980. Dans le petit message que vous transmettez avec cette facture, vous mentionnez et je cite: "Nous sommes heureux de pouvoir, pour la majorité de nos contribuables, présenter un compte de taxes qui reflète un budget équilibré et ne comportant aucune augmentation significative de taxes municipales malgré la hausse du coût de la vie". C'est là un message qui se veut réconfortant mais qui ne me réconforte aucunement.

En effet, je constate que mon dû à la ville de Québec pour l'année 1980 s'élève à \$1,557.82 (ou \$129.81 par mois) et ce à titre de contribuable possédant une propriété de valeur moyenne (valeur imposable de \$38,600). En 1975, année où j'ai défrayé des taxes sur une année complète pour la première fois, mon compte à la ville s'élevait à \$706.52 (ou \$58.87 par mois). Donc, sur une période de six ans, une augmentation d'environ 120 pour 100, soit en moyenne 20 pour 100 annuellement.

Je crois que cela dépasse légèrement le taux d'inflation annuel moyen. J'avais espéré, naïve-

ment semble-t-il, que la réforme fiscale aurait apporté une diminution sensible de mon compte de taxes global (municipal et scolaire). Triste illusion!!!

Je ne puis qu'être déçu de cette situation car les services fournis par la ville de Québec sont sensiblement les mêmes qu'il y a six ans. Le contribuable paie en 1980 une taxe supplémentaire de \$1 par cent dollars d'évaluation qui était versé auparavant aux commissions scolaires. Il serait intéressant de savoir comment la ville de Québec utilise cette nouvelle taxe.

Il est assez surprenant de constater que la ville de Québec, qui est la ville la plus peuplée de la CUQ, impose les taxes les plus élevées (d'après une étude publiée, il y a quelques mois, par le quotidien "LE SOLEIL"). Il m'est difficile d'accepter que j'aie à déboursier plus de 2 fois le montant de taxes que le contribuable moyen de Sillery doit déboursier (d'après l'étude citée précédemment). Il est plausible de penser que celui-ci reçoit sensiblement les mêmes services que je reçois. Il est vrai que pour la ville de Québec, environ 20 pour 100 des dépenses se retrouvent à la rubrique "service de la dette" qui est le poste budgétaire le plus

important du budget en termes de dépenses.

Monsieur le Maire, je me pose de sérieuses questions sur les avantages que j'ai à faire partie d'une grande ville comme Québec. Nous sommes très éloignés géographiquement de l'administration municipale et en fait, nous n'avons pratiquement aucun mot à dire sur l'administration de nos taxes. Il est vrai que pour me consoler je peux toujours me dire que je contribue à la réalisation de projets municipaux d'envergure, telles la rénovation du Colisée, ou la construction d'un édifice luxueux pour la bibliothèque municipale. Toutefois, c'est là une bien maigre consolation car ces projets ne me touchent guère de très près. En effet, une bibliothèque au centre-ville, ce n'est rien de bien accessible pour un citoyen de Montchatel; pour ce qui est du Colisée, je préfère ne pas faire de commentaires.

Enfin, je constate que la taxe d'eau que j'ai à défrayer s'élève à \$277.92 pour 1980. Ce montant me semble très élevé compte tenu que les dépenses prévues au budget de la ville pour l'aqueduc s'élèvent à \$4,023,300 alors que les revenus prévus sont de \$12,133,000. Même si on ajoutait un montant de \$2,640,400 prévu pour l'assainisse-

ment des eaux (CUQ), il n'en demeure pas moins que l'écart entre les revenus et les dépenses demeure appréciable.

La forte densité de circulation sur le boulevard des Cimes et les excès de vitesse qui y ont cours régulièrement ne contribuent sûrement pas à hausser la valeur marchande de nos propriétés. Une démarche collective (71 des 72 propriétaires concernés ont signé une pétition) faite à l'automne 1978 pour corriger ces problèmes, n'a donné pratiquement aucun résultat sinon que deux panneaux de signalisation ont été posés aux extrémités du boulevard par le Service de la circulation. Cependant, la situation ne s'est aucunement améliorée et le danger (très grand) pour nos enfants est toujours aussi présent. Ce fait tend à prouver mes avancées, soit que nous payons des montants de taxes exorbitants pour les services que nous recevons.

En terminant, je tiens à vous souligner que je rêve du jour où nos élus municipaux auront comme premier objectif de diminuer le fardeau du contribuable en réduisant certaines dépenses plus ou moins essentielles à la collectivité.

Alain Dancause
Neufchâtel, Québec.

PARTEZ L'ÉTÉ
DU BON PIED...

Profitez de l'escompte*

33 1/3 %

qui vous est offert sur toute la marchandise en magasin.

* 20% sur chemises de laine, K-Way et coton ouaté

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants "de la naissance à l'adolescence"

Les
uniformes
scolaires
sont exclus
de cette
vente.



Centre d'Achats Place Ste-Foy - 653-9363



NICOLE VEILLEUX
Prop.



LILI



DENISE

Nouveau!

OUVERTURE

d'un salon de coiffure
aux Galeries du Vieux Fort
à Lauzon

"Nicole" et son équipe vous souhaitent
la bienvenue au

Salon Capricorne^{Enr.}
coiffure pour dames

Spécial d'ouverture

du 2 au 12 juillet

PERMANENTE

(coupe et mise en plis)

Rég. \$39.50

26⁰⁰

OFFRE CADEAU: nous remettons un traitement et un
shampooing à chaque cliente (valeur de \$7.50)

Spécialités du salon:

• coiffure de style • coupe visagiste • permanentes
• traitements • tresses françaises • coloration, etc.
VERIFIEZ NOTRE SPECIAL CHAQUE SEMAINE!

Salon Capricorne^{Enr.}

GALERIES DU VIEUX FORT

645, route Trans-canada est

Rendez-vous: 833-8917

PRETS

1- HYPOTHEQUE

TAUX COMPETITIFS

Tél.: le jour 681-6144

AVIS

(2e publication)

Veillez prendre avis que le requérant, Jean-Claude Saillant, s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis de location à long terme de Corvett et Cadillac usagées au 1304, Dorchester nord, Québec. Quiconque veut s'opposer peut le faire dans les (5) cinq jours suivant la dernière publication.
Jean-Claude Saillant
1304, Dorchester nord
Québec, Qué.

- AVIS -

3e publication

PRENEZ AVIS que monsieur Patrick Carrier s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-504244, région 03, à monsieur Georges Blais. Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition, dans les cinq (5) jours de la troisième publication dans ce journal, à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest est, Québec, G1K 7W5. Ville Ste-Marie de Beauce, ce 19 juin 1980.

SYLVAIN, PARENT

& GODELL

Par: Jean-Guy Parent

PROCEUREURS DU

REQUERANT

L'or fait courir les cambrioleurs dans la région

par Andrée ROY

La région de Québec est actuellement la proie d'une recrudescence de vols avec effraction, de cambriolages dans les demeures, dont le motif serait en étroite relation avec la valeur de l'or sur le marché.

Les policiers de Beauport ont eu fort à faire pendant toute la journée d'hier, alors que cinq vols importants de bijoux ont été commis dans le quartier de l'ancien Beauport, et un à Giffard. Chacun de ces vols a dû rapporter entre \$5.000 et \$7.000 à son ou ses auteurs, selon l'informateur du SOLEIL à la sûreté municipale de Beauport. "Par ici, ce n'est pas tellement nouveau, il s'en produit quotidiennement", racontait un policier désabusé, ajoutant que ces vols sont fort bien planifiés.

Dans la plupart des cas, les enquêteurs se rendent compte que

des voisins sont très souvent témoins du vol ou de quelque chose de suspect, mais qu'ils n'osent pas rapporter de tels faits à la police, ce qui faciliterait la prévention, pourtant. Même remarque faite à Charlebourg, qui connaît un taux de vols de bijoux semblable à sa voisine.

A Sainte-Foy, au début de l'après-midi, hier, le magasin Eaton du centre commercial Sainte-Foy a été visité par des cambrioleurs, et son rayon des bijoux délesté d'environ 200 montres. Le vol, effectué à la rapidité de l'éclair, aurait rapporté entre \$15.000 et \$20.000 à ses auteurs, qui courent toujours. Les voleurs ont brisé une porte et ont dû sortir par la même issue après avoir rafflé les montres, puisque les policiers de Sainte-Foy, sur les lieux 30 secondes après que l'alarme eût été donnée, ont fouillé en vain, à deux reprises, la totalité du magasin.

Un troisième corps retrouvé à Val-d'Or

VAL D'OR (PC) — Le corps d'un troisième mineur a été retrouvé hier soir à la mine Belmorat de Val d'Or.

Il s'agit de M. Yvan Saint-Pierre, 32 ans, de Lacorne. Les recherches s'effectuaient dans la galerie du niveau 500.

Deux autres mineurs travaillaient

également près du puits d'aération, où a été découvert le corps de M. Saint-Pierre, mais ils n'ont pas encore été localisés.

La Sûreté du Québec ne sera en mesure de confirmer la nouvelle de la découverte du troisième corps que ce matin.

\$5 d'amende pour du hasch

HULL (d'après PC) — L'assistance a rigolé, vendredi, dans la salle d'audience, à Hull, lorsque le juge Louis Robichaud a imposé une amende de \$5 à un jeune homme trouvé coupable de possession de haschisch tout en se demandant à haute voix si "ce fichu truc est finalement décriminalisé".

Le jeune condamné, Michel Martin, a obtenu un délai de trente jours pour payer son amende.

Le juge a dû s'entretenir avec les procureurs de la Couronne pour savoir si la possession d'une telle drogue constitue toujours une offense criminelle et "combien représente, au juste, un demi-gramme de haschisch".

"Je ne connais pas du tout ce

"stuff-là", est-ce un peu, beaucoup ou quoi?" a demandé le juge. "C'est bien assez pour une bonne dose", a aimablement expliqué un spectateur aux avocats.

Martin, qui est âgé de 20 ans, a expliqué au tribunal comment il se faisait qu'il comparaisse pour cette offense plus de deux ans après que l'accusation ait été portée contre lui. En 1978, il a plaidé coupable à une accusation de vol de bicyclette et a payé \$25 d'amende. Quand les policiers se sont rendus fouiller chez lui, ils ont découvert le haschisch, mais, à cause d'une confusion, il n'a pas eu à répondre plus tôt devant la cour de cette découverte.

"Je croyais simplement que cette amende (pour la bicyclette) couvrirait tout", a expliqué Martin au juge.

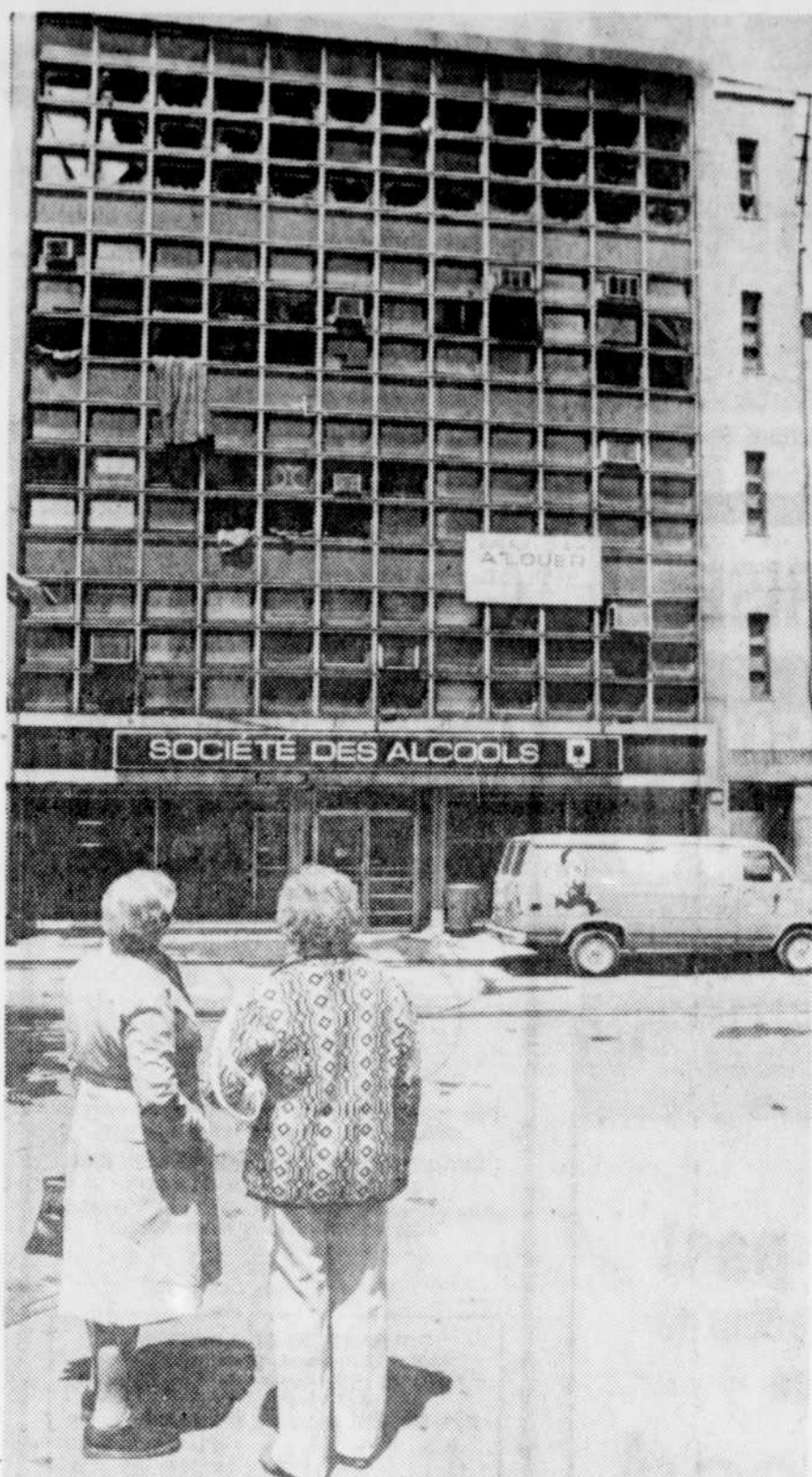
Incendie d'un quai

Un incendie qui s'attaquait à la structure même du quai de la compagnie Reed, à Forestville, a été maîtrisé grâce à l'utilisation d'un avion-citerne CL-215 du gouvernement québécois, vendredi.

C'est ce qu'annonce un communiqué transmis, hier, par le ministère de l'Énergie et des Ressources, qui précise que l'épaisse fumée et la

chaleur intense qui se dégageaient du brasier empêchaient les pompiers de travailler à leur aise.

Le quai, en bois "créosoté", subit présentement des travaux d'amélioration. Le quartier général de lutte de la Société de conservation de la Côte-Nord a reçu l'appel à l'aide de la Reed à 15h30, vendredi, 20 minutes après avoir été informé que l'incendie faisait rage.



Le feu, l'eau et la fumée ont lourdement endommagé l'immeuble Turcotte et Létourneau, dans le centre-ville de Québec, tôt samedi matin.

Le feu ravage un immeuble du centre-ville

Un quadrilatère du secteur commercial du centre-ville de Québec a été lourdement endommagé par le feu, tôt samedi matin. L'incendie a détruit l'intérieur de l'immeuble Turcotte et Létourneau, situé entre les rues du Roi, de la Couronne et de la Salle, place Jacques-Cartier à Québec.

L'incendie s'est déclaré un peu après 4h au cours de la nuit de vendredi à samedi, et a nécessité l'intervention d'une soixantaine de pompiers répondant à trois alarmes.

Il a fallu deux heures de travail acharné des pompiers pour maîtriser les flammes qui risquaient de se propager à tout l'immeuble de cinq étages. Le feu aurait débuté au dernier plancher, dans la section ouest de l'édifice, occupé par la firme Condorama International, un bureau d'échanges de condominiums entre différents pays.

Les dégâts ont été évalués provisoirement à quelque \$200.000.

Les étages inférieurs et le rez-de-chaussée occupé par un magasin de la Société des alcools du Québec ont été endommagés par l'eau et la fumée.

Le magasin Henri Turcotte Meubles a subi de lourds dommages, causés surtout par l'eau et la fumée. Les commerces et bureaux de l'immeuble ont également été détériorés. Les locaux situés sous le foyer d'incendie, au quatrième étage, étaient occupés par le Centre de rencontre l'Étoile. Plusieurs locaux commerciaux de l'immeuble sont vants.

Les pompiers dirigés par le chef de division intermédiaire Maurice Renaud ont d'abord pratiqué des brèches sur le toit de l'immeuble pour faire une ventilation. Le travail des pompiers a été très ardu, la fumée dense et les flammes présentant un danger constant.

Le chef de division Majella Caron a pris la relève avec son équipe, pour neutraliser complètement tous les foyers d'incendie et nettoyer les lieux.

L'enquête menée par le spécialiste Jean Lépine du Commissariat des incendies déterminera la cause précise de cet important incendie, le deuxième à survenir à cet immeuble depuis environ un an.

Grève possible des avocats

MONTREAL (PC) — Les travaux des Cours des sessions de la paix, à Montréal, Québec et Saint-Hyacinthe, risquent d'être perturbés aujourd'hui par le déclenchement d'une grève des avocats de l'aide juridique et ceux de la pratique privée.

Les avocats de l'aide juridique exigent une hausse de salaire alors que leurs collègues de la pratique

privée demandent une augmentation des honoraires qui leurs sont versés quand ils travaillent pour l'Aide juridique.

Les avocats devraient assurer les services essentiels pour les prévenus, accusés ou détenus susceptibles d'être privés de leur liberté si leur cause n'était pas entendue au moment prévu.

POURQUOI FUMEZ-VOUS?

Si vous êtes un fumeur, vous savez que la cigarette vous

procure l'un de ces petits plaisirs que vous appréciez le plus.

Il se peut fort bien que vous ne vouliez pas laisser tomber pareil plaisir même si vous êtes de plus en plus préoccupé par la cigarette.

Tout ceci nous conduit à Vantage.

Vantage est la cigarette des gens qui ont peut-être réfléchi à la question et qui cherchent un moyen d'y faire face.

Vantage réduit substantiellement ce que vous ne voulez peut-être pas, sans compromettre ce bon goût de tabac auquel vous tenez.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule cigarette de sa catégorie mais elle pourrait bien être la seule à vous donner satisfaction.

En d'autres mots, Vantage a encore le goût d'une vraie cigarette.

Si vous prenez plaisir à fumer...pensez à Vantage.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. "Goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg.

PROVINCIAL

RÉSULTATS — TIRAGE DU 29 juin 80

Les billets présentant dans une même série des numéros jumelés ou simples identiques aux numéros suivants gagnent:

1 ^{re} série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	3106	3106	X	3106	X	X
ROUGE (B)	859	X	859	X	859	X
BLEU (C)	X	532	532	X	X	532
2 ^e série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	1978	1978	X	1978	X	X
ROUGE (B)	735	X	735	X	735	X
BLEU (C)	X	142	142	X	X	142
3 ^e série	\$1 000 000	\$250 000	\$100 000	\$100	\$25	\$25
VERT (A)	3434	3434	X	3434	X	X
ROUGE (B)	352	X	352	X	352	X
BLEU (C)	X	857	857	X	X	857

Pour tous détails, consulter les explications à la face du billet.

Les billets gagnants de \$25 et \$100 sont encaissables à toute succursale de la BN.

10 lots bonis de 50 000\$ chacun.

lots bonis
A (vert) + B (rouge)

A B 1928 295 ➔ 50 000\$

A B 4181 773 ➔ 50 000\$

A B 1058 546 ➔ 50 000\$

A B 2148 226 ➔ 50 000\$

A B 4509 532 ➔ 50 000\$

lots bonis
A (vert) + C (bleu)

A C 4930 046 ➔ 50 000\$

A C 3094 699 ➔ 50 000\$

A C 1371 786 ➔ 50 000\$

A C 1933 008 ➔ 50 000\$

A C 4761 416 ➔ 50 000\$



Le ministre Yves Bérubé assistait aux discussions entre le gouverneur Richard Shelling et le premier ministre René Lévesque, la semaine dernière.

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ



Poêles à bois
LAKEWOOD

les Foyers Inc.
Joli Feu

219, rue Principale, St-Romuald G6W 5M6

839-0349

N'attendez pas!
Rendement + sécurité
+ apparence =

Lakewood

En effet, les experts sont unanimes... les poêles à bois LAKEWOOD vous font économiser de l'argent. Grâce à leur rendement remarquable, vous êtes assuré d'un chauffage efficace, confortable et économique.

Notre vedette:
L'UNICORNE

Economisez de l'énergie et embellissez en même temps le décor de votre demeure ou chalet. La conception unique de l'UNICORNE vous garantit un rendement exceptionnel, tout en alliant confort et élégance. Sa construction de qualité supérieure vous offre de nombreuses caractéristiques, telles que:

- portes à double paroi • cordon d'étanchéité
- construction hermétique • déflecteur scandinave
- revêtement de briques réfractaires • ventilateur et système d'échangeur (option)

LE CHAUFFAGE AU BOIS, C'EST ECONOMIQUE!

Nous vous offrons une gamme complète de poêles LAKEWOOD. Lakewood, c'est le meilleur rapport qualité/prix sur le marché du poêle à bois.

HATEZ-VOUS!
Profitez de notre spécial!

Prix régulier: \$575

\$535

Avec soufflerie: \$675

\$625

PLAN MISE DE COTE
(les quantités sont limitées)



TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC

Jeu et vendredi
soir jusqu'à 21h.
Samedi jusqu'à 17h.

49 - 50, Marie-de-l'Incarnation, Québec. Tél.: 681-6221

MAINTENANT PLUS FORT DES 2 CÔTÉS DE LA RUE

L'Etat et Hydro font l'étude de l'offre US

FERRISBURG et MONTPELLIER (d'après UPC et UPI) — Des représentants du gouvernement québécois étudieront cette semaine avec des représentants d'Hydro-Québec, la possibilité de développer de nouvelles ressources hydro-électriques dans la région de la baie James et de vendre les surplus à la Nouvelle-Angleterre. Le premier ministre René Lévesque a déclaré, vendredi, que le ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, avait communiqué avec des re-

présentants d'Hydro-Québec, pour discuter de la résolution adoptée lors de la huitième conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouvernements américains des six États de la Nouvelle-Angleterre.

"M. Bérubé m'a dit qu'il avait déjà établi des contacts avec Hydro à cet égard et qu'une rencontre était prévue la semaine prochaine", a dit M. Lévesque.

La résolution de la semaine dernière n'est pas sans rappeler une

résolution semblable rejetée par la législature du Vermont il y a 14 ans. Elle prévoit la fourniture de 33.000 mégawatts d'électricité non encore produite aux six États du nord-est américain, contre un investissement de \$45 milliards par les États-Unis pour le développement massif et accéléré du potentiel hydro-électrique en Ontario, au Québec et au Labrador.

La résolution de 1966, prévoyant l'achat d'électricité directement du Québec par le Vermont, a été démise par les représentants de l'Etat et de lobby de l'entreprise privée qui favorisent la construction de stations nucléaires locales.

Le projet, qui a été proposé par le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, pourrait coûter \$100 par année aux 12 millions d'habitants de la Nouvelle-Angleterre pendant toute la durée de l'entente et éliminer l'utilisation de centrales électriques actionnées par du pétrole importé.

Opposition

Le projet du gouverneur Snelling a cependant été vivement critiqué par le candidat démocrate au poste de gouverneur de l'Etat du Vermont lors des élections de novembre prochain.

Selon M. Jérôme Diamond, le Vermont aura peut-être besoin de l'é-

lectricité canadienne dans l'avenir, mais pas aux conditions proposées par le gouverneur Snelling.

M. Diamond soutient notamment que le projet Snelling se traduirait par des hausses importantes du coût de l'électricité pour les habitants du Vermont et cela plusieurs années avant que l'électricité ne devienne disponible.

Il a ajouté que l'importation massive d'électricité du Canada vers la Nouvelle-Angleterre pourrait nécessiter la construction de lignes de transmission à travers le Vermont, détruisant les meilleurs sols arables et faisant ressembler l'Etat à Buffalo, dans l'Etat de New York.

CEQ: un débat est retardé

Les délégués au 27e congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec aborderont aujourd'hui trois questions de fond: le problème de la représentation syndicale, celui de la lutte des femmes et finalement celui des relations internationales.

Après avoir passé la fin de semaine à discuter de la proposition d'école, les quelque 800 délégués, officiels et fraternels, ont commencé, hier, la discussion relative à la représentation de la CEQ à des organisations qui, dans certaines circonstances, réunissent le patronat, le gouvernement et les syndicats.

Une difficulté de juxtaposition des différentes propositions, décelée en fin de soirée, hier, a provoqué la remise à ce matin des débats concernant ces sujets.

Sur le délicat sujet de la représentation syndicale, on note, à partir

du cahier de propositions, une nette volonté des adhérents de la CEQ de vouloir lever l'interdit de 1972. Toutefois, plusieurs congressistes veulent assortir de nombreuses conditions la présence de la CEQ au sein de comités multipartites.

Par ailleurs, le congrès a procédé, samedi, à l'élection de son nouveau bureau de direction. Quatre femmes ont remporté les sièges disputés.

Marie Gagnon, une célèbre militante pour le dossier de la condition des femmes, a supplanté le vice-président sortant, Gilles Ménard. Lorraine Pagé, de son côté, par au poste de secrétaire. Danielle Pinsonneault et Carmen Bourque ont été élues aux postes de 2e et de 3e conseillères.

M. Robert Gaulin, quant à lui, a été élu sans opposition au poste de président de la centrale.

Nouveaux noms de circonscriptions

OTTAWA (d'après CP) — La Chambre des communes, à Ottawa, a adopté, vendredi, plusieurs projets de loi modifiant les noms de 14 circonscriptions et les allongeant pour la plupart.

Avant d'entrer en vigueur, ces lois doivent être adoptées par le Sénat et obtenir la sanction royale.

A l'exception de trois modifications qui touchent des circonscriptions de l'Ontario, les autres s'appliquent au Québec.

Les changements au Québec sont les suivants:

Saint-Hyacinthe devient Saint-Hyacinthe-Bagot; Rimouski, Rimouski-Témiscouata; Notre-Dame-de-Grâce, Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est; Berthier-Maskinongé; Berthier-Maskinongé-Lanaudière; Argenteuil, Argenteuil-Papineau; Verdun, Verdun-Saint-Paul; Sainte-Marie, Montréal-Sainte-Marie; Mercier, Montréal-Mercier; Richmond, Richmond-Wolfe; Montmorency, Montmorency-Orléans.



N'ATTENDS PAS TROP TARD!

Viens faire ta méditation
(théorie pratique)
Elle développera ta réalisation intérieure.

Donne
huit heures
de ton
temps

Investis
\$10
pour la
journée

Fais ton inscription au prix de \$10 en envoyant un

chèque visé ou un mandat-poste à l'ordre de:

SOCIÉTÉ DES MESSAGERS DE DIEU ENR.

C.P. 340, Loretteville G2B 3W8

Nous ne pas d'inscrire une enveloppe affranchie. Un reçu te sera retourné.

POUR RESERVATIONS DE GROUPES:

(limite de 50 personnes)

Tél.: (418) 842-2574

16, Parc Lalonde, Loretteville

CALENDRIER DES SESSIONS

Motel Universel, Chemin Ste-Foy

ETE: 12 et 26 juillet — 9 et 23 août

AUTOMNE-HIVER:

SEPT. OCT. NOV. DEC. JANV. FEV. MARS AVRIL MAI

6 1 6 3 7 7 4 2

13 8 10 14 14 11 9

20 18 15 17 21 21 18 16

27 25 22 24 28 28 25 23

29 31

VENTE D'ÉCOULEMENT



Revêtement
de pierre
sur panneaux en
fibre de bois.
Prix rég. jusqu'à
\$3.30 pi. lin.

A sacrifier
50%

DE REDUCTION
Quantité limitée

OUVERT TOUS LES SOIRS

ET LE SAMEDI SUR APPEL TELEPHONIQUE

les industries GRANITONE
Itée

20, rue Rourke,
Stoneham
Qué., G0A 4P0
848-3394

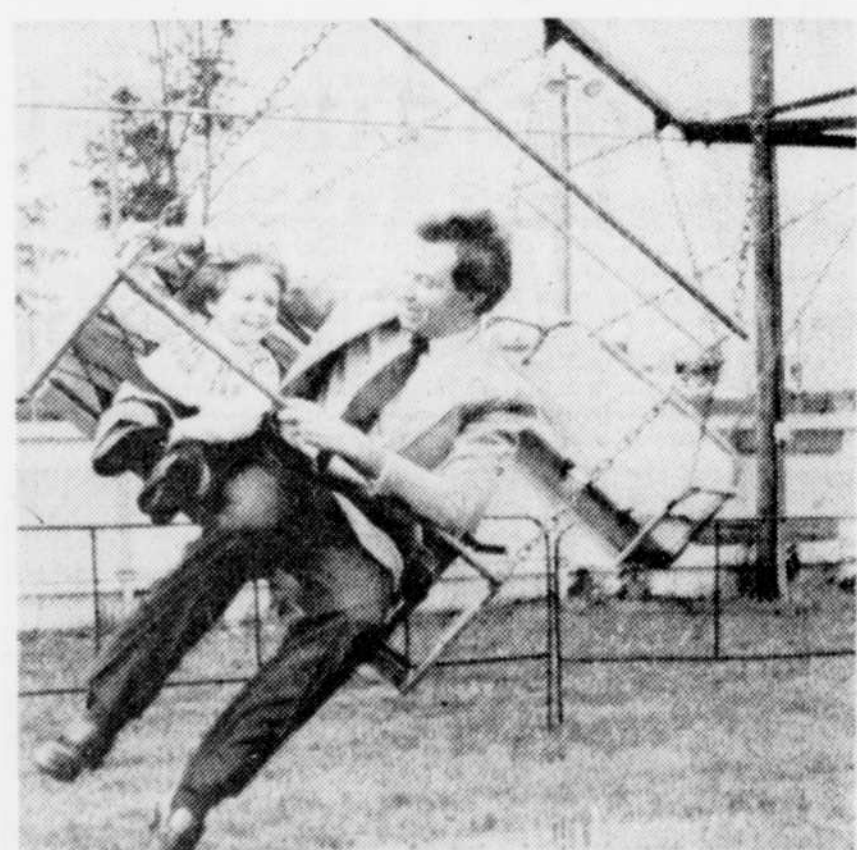


UNTEL 40 LOTS BONIS
25 000\$ chacun

Date: 27/6/80 Tirage: 306

735B997	337A527
967B601	455A297
775B359	553A284
163B506	016A809
931A480	852A324
864B603	330B006
494A036	908A997
945B946	178A506
891B625	017B503
484A637	407A301
860B474	529B943
549A530	880B441
457B208	440A341
353A977	016B190
869B511	241A240
620A277	637A485
094A644	715B298
530A116	350B095
760B278	180A825
443A566	991A756

.. Numéros non décomposables



Un petit tour

A l'occasion de la Fête du Canada, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a souhaité que la nation devienne une famille. De passage à Spruce Grove, il en a profité pour faire un tour de manège avec sa fille.

Pour les Micmacs le saumon est maintenant marqué

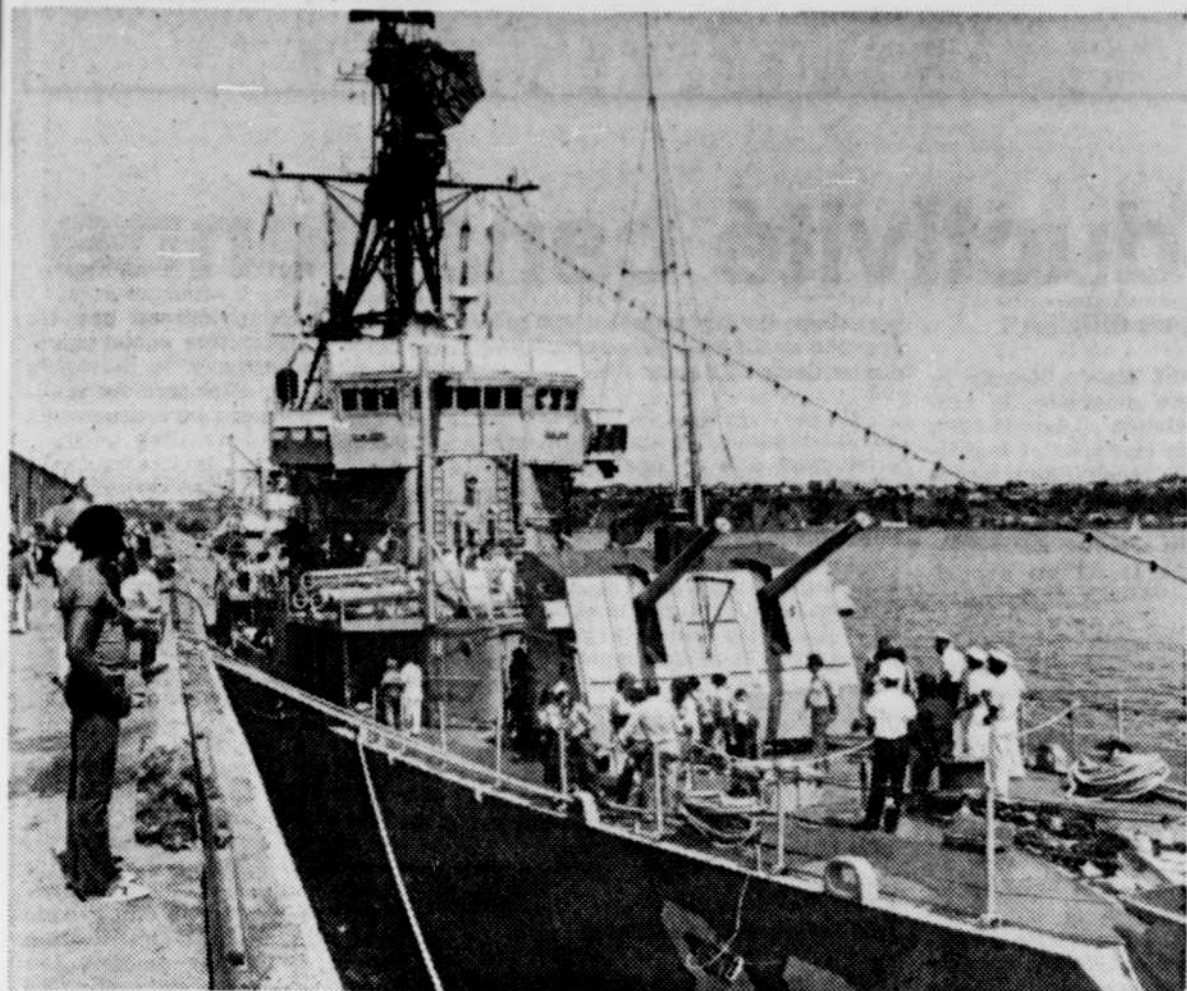
CAMPBELLTON (PC) — On a commencé à la réserve des Micmacs, près de Restigouche, la marquage du saumon pour mettre fin à une querelle entre la population locale et le ministère des Richesses naturelles du Nouveau-Brunswick, a annoncé samedi le chef de la tribu, M. Anthony Dedam.

Les Micmacs se sont entendus sur la pêche du saumon avec le ministère du Tourisme, de la Pêche et de la Chasse du Québec. Aux termes de l'entente, les habitants de la réserve pourront transporter du saumon au Nouveau-Brunswick et à l'intérieur de cette province, mais seulement

pour usage personnel.

La pêche commerciale du saumon est interdite au Québec et au Nouveau-Brunswick. Elle est permise aux sportifs en quantité limitée, tandis que les Micmacs de la réserve de Restigouche peuvent en prendre 1.125 kilogrammes par année, ce qu'ils pouvaient faire il y a deux ans dans la première semaine de la saison de quatre mois.

"Ce saumon n'est pas à vendre: chaque personne ne doit avoir que cinq poissons au plus si elle a des amis au Nouveau-Brunswick ou au Maine ou s'ils traversent le Nouveau-Brunswick", a dit M. Dedam.



Le soleil se faisant invitant, plusieurs Québécois ont profité, hier après-midi, de l'invitation qui leur était faite de visiter le destroyer américain amarré au quai 102 de l'Anse-aux-Foulons, à Québec.

Un destroyer américain en tournée de promotion

par Andrée ROY

Les curieux étaient nombreux, hier, au quai 102 de l'Anse-aux-Foulons, pour visiter, entre 13h et 16h, le destroyer américain qui y était amarré depuis samedi matin. C'était la première visite du USS Robert A. Owens au port de Québec, dans le cadre d'une tournée destinée à familiariser les Nord-Américains avec la marine de guerre américaine.

Mises à part ces tournées de "promotion", le destroyer est d'abord utilisé pour parfaire l'entraînement de son équipage actif de 176 membres et de ses 86 réservistes. C'est sans compter les 12 officiers à bord. Gardé en réserve à la base de Pensacola, en Floride, le USS Owens, qui fut construit en 1947, a surtout servi à appuyer les forces de l'OTAN, jusqu'en 1974, lors de manoeuvres dans l'Atlantique et la Méditerranée.

Mesurant quelque 130 mètres (390

pieds et 6 pouces) de longueur, le destroyer a une capacité de charge en déplacement de 3.510 tonnes et peut filer à une vitesse de plus de 30 noeuds (60 km/h environ). Il est armé d'une paire de canons de calibre 38, montés à l'avant, qui peuvent tirer, à une cadence de 20 obus par minute, des obus de cinq pieds, pesant 55 livres, à une distance de sept milles et demi. Sans compter deux lance-torpilles triples, qui peuvent expédier des torpilles à une distance de cinq milles sous la mer. En plus d'un lance-torpille, qui expédie des fusées sous-marines à tête chercheuse vers les sous-marins détectés par sonar.

Le navire de guerre américain quittait Québec tôt ce matin en direction de Montréal, puis de la région des Grands Lacs, où se terminera sa tournée. Lors de la tournée effectuée en 1978, qui ne passait pas par Québec, près de 60.000 citoyens de l'Amérique du Nord ont pu visiter le USS Robert A. Owens.

Me Lemieux: la cellule Chénier n'était pas manipulée par la police

MONTREAL (PC) — Les membres de la cellule Chénier, une des cellules du Front de libération du Québec (FLQ) active lors de la crise d'octobre 1970, n'ont pas été "manipulés" par la police, ni même "aidés" par la mafia montréalaise.

C'est ce qu'a déclaré au cours d'une entrevue au Journal de Montréal l'avocat de nombreux felquistes, Me Robert Lemieux, qui a pris connaissance de certaines conclusions du rapport du procureur Jean-François Duchaine, chargé par le ministre de la Justice Marc-André Bédard de faire enquête sur les événements d'octobre 1970.

Selon Me Lemieux, le rapport touchant la cellule Chénier et les frères Rose est formel: après deux ans d'enquête et d'intenses recherches, il a été impossible de faire la preuve que les policiers connaissent l'adresse où était détenu Pierre Laporte (le 5630 Arms-

trong à Saint-Lambert).

Me Lemieux a d'ailleurs participé à deux rencontres entre le procureur Duchaine et Paul Rose, dont la dernière a eu lieu en prison en février. Ces entretiens avaient été exigés par Paul Rose en échange de son témoignage à l'enquête Duchaine.

"On ne peut donc prétendre que les policiers étaient au courant de cette adresse et qu'ils avaient tout simplement laissé les choses se gâter jusqu'à la découverte du corps de Pierre Laporte", a dit Me Lemieux.

Solidarité Pour l'avocat montréalais, la solidarité des felquistes s'explique par l'éducation. "C'est dans la tradition québécoise, cet esprit de non-délation qui a toujours animé les membres de la cellule Chénier."

"Quand on était petit, et qu'entre frères et soeurs on arrivait à la maison raconter à nos mères les mauvais coups des membres de la famille, on se faisait revirer de bord et même semoncer. La mère nous disait, quelquefois avec une taloche derrière la tête, que la dénonciation, c'était pas beau et qu'il ne fallait pas s'essayer", dit Me Lemieux.

Pour ce qui est de la mort de Pierre Laporte, "les quatre membres de la cellule Chénier ont toujours partagé à part égale la responsabilité".

"Il n'y a personne de ces gars-là qui a donné de version différente. Ils ont toujours dit qu'ils étaient tous là au 5630 Armstrong. Pourtant... il a été aussi démontré lors de certains procès qu'à un moment donné Paul Rose avait été vu sur la

rue Queen Mary. Paul Rose lui-même ne s'est jamais situé à l'extérieur du 5630 Armstrong."

Le référendum

Me Lemieux a été déçu par les résultats du référendum du 20 mai sur la souveraineté-association. "Ca été un choc terrible. D'autant plus que dans le bureau de scrutin où je travaillais, le pointage montrait une forte majorité pour le OUI, une majorité qui s'est confirmée le soir du scrutin."

L'avocat des felquistes se montre sévère pour les tenants du fédéralisme. "Depuis le temps qu'on nous parle du Canada fédéral, de la nouvelle constitution. Tout le monde nous parle du contenu. Le contenu, on n'est pas en mesure de le discuter. Qu'est-ce que M. Trudeau va mettre dans sa fameuse charte? Ca va être quoi

le Canada en terme de lois?"

A cet égard, Me Lemieux remarque que la législation canadienne n'a pas incorporé le concept américain du "fruit of the poisoned tree", qui force la police à avoir recours à des procédés légaux pour recueillir ses preuves contre des personnes accusées.

"Le commun dénominateur historique des droits de l'homme au Canada en ce qui concerne les Québécois, on l'a vu durant la crise de la conscription en 1917 dans les rues de Québec, où l'armée "canadienne" a ouvert le feu sur la foule, tuant cinq personnes et en blessant 60. Les Québécois avaient voté à 82 pour 100 contre la conscription. Plus récemment, ce sont les mesures de guerre de 1970."

boutique **AMOUR** inc...

Notre spécialité: tailles moyennes et fortes pour dames - 12 à 24, 12½ à 32½, 36 à 52

VENTE 50% du 30 juin au 12 juillet et plus, sur tous les vêtements printemps-été... ou presque. SPECIALIZÉ à \$5.00 - \$10.00 - \$15.00

boutique **AMOUR** inc...

Place Laurier, Ste-Foy 2700, boul. Laurier 653-8063

1er plancher, Mail nord, à côté de Distribution aux Consommateurs et Radio Shack.

CHARGE X VISA

FINIE LA PEINTURE!

Avec nos matériaux sans entretien:
CLAPBOARD ALUMINIUM ALCAN - VINYLE - MASONITE - ACIER - ETC...

avec ou sans installation.
PORTES, FENETRES, TOITURES REPARATIONS GENERALES.

Depuis 17 ans à votre service. Estimation gratuite.

CONSOMMATEURS...
Comparez nos prix avant d'acheter!

RENOVATION DECOR de Québec Inc

188, av. Lamontagne, Québec
522-2084

tanguay fait une vente Célébration

pour fêter la nouvelle société Chrysler

Stock 316

1980 Dodge Aspen 2 portes

Intérieur matériel et vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X14, transmission automatique, moteur 6 cylindres 3.7 litres, 225 pouces cubes, dégivreur électrique arrière, chauffe-moteur, pneu de rechange conventionnel.

\$5975

1980 Dodge Mirada 2 portes

Sièges baquets en vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X15, groupe de lumières, console, transmission automatique, moteur 8 cylindres 5.2 litres, 318 pouces cubes, batterie 500 ampères, dégivreur électrique arrière, miroir gauche à commande intérieure, essuie-glaces à vitesses variables, chauffe-moteur, radio haut-parleur arrière, pneu de rechange conventionnel.

\$7575

Stock 384

Vous aurez du temps gai avec les aubaines que vous offre

tanguay

89, ROUTE KENNEDY, LEVIS
Mi-chemin entre le Rond-Point et la route 20
837-9383 833-4110

Dodge CHRYSLER L'homme d'acier

VENTE SERVICE

VENTE OU LOCATION

- Diplomat
- Le Baron
- Chrysler
- Challenger
- Aspen
- Colt
- Omni
- Cordoba
- Arrow
- Mirada
- Camion Dodge
- St-Regis

Le numéro de la douceur!

Nouveau! Longueur régulière.

No. 7 Lights

Cigarette douce + satisfaction véritable.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 14 mg, nic. 0.9 mg.

Etude du ministère fédéral des Finances

Baisse inquiétante de la productivité canadienne

par Jacques GIGUÈRE

Constamment élevée depuis la Dernière Guerre mondiale, la productivité canadienne a, depuis 1973, subi une baisse marquée et inquiétante. Une étude récente du ministère fédéral des Finances en révèle les principales causes, tout en dégonflant un certain nombre de mythes populaires dans le milieu des affaires.

En effet, pendant la majeure partie de l'après-guerre, la production par personne avait augmenté d'environ 2,5 à 3 pour 100 par année. Cependant, depuis 1973, elle n'a augmenté plus que de 1,2 pour 100 par an. Baisse qui frappe inégalement les différents secteurs industriels.

Les causes de cette dégradation sont essentiellement la baisse de productivité dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel et la diminution de l'intensité capitalistique (c'est-à-dire la quantité de machines pour chaque employé) dans l'industrie. Quant aux conceptions trouvées à tout le moins incertaines par le document intitulé "Changements récents dans le profil de croissance de la productivité au Canada", elles concernent surtout l'influence négative qu'auraient eu sur la croissance économique les dépenses antipollution, ainsi que l'entrée massive des femmes et des jeunes sur le marché du travail.

Ces conclusions peuvent sembler surprenantes, alors qu'on considère généralement l'industrie pétrolière comme l'un des moteurs actuels de l'économie, par les investissements massifs qu'elle nécessite et que la peur de l'automatisation recommence à se répandre depuis l'apparition des robots-assembleurs dans les usines.

Secteur pétrolier

C'est dans le secteur du pétrole et du gaz naturel que la baisse s'est fait sentir le plus. Alors que durant la période 1962-1973, la productivité avait augmenté de 7,4 pour 100 par an, de 1973 à 1978 elle a baissé de 9,8 pour 100 annuellement. Quant aux

pipe-lines, ils sont passés d'une progression de 5,4 pour 100 par an à une diminution de 7,8 pour 100.

Ce renversement de tendance est attribuable tant à la diminution de la production due à l'épuisement des réserves et de la baisse des exportations ainsi qu'à l'éloignement des nouveaux champs pétroliers, qu'à l'augmentation de l'emploi. Cette hausse est causée par l'accélération des travaux d'exploration et de mise en valeur. De plus, le personnel d'encadrement a augmenté rapidement.

Ces résultats seraient encore plus alarmants si l'on avait tenu compte de la production de pétrole synthétique, très intensive en main-d'œuvre, ce qui diminuerait encore plus la productivité mesurée.

Crise de l'énergie et utilisation de machinerie

La croissance de la quantité de capital et l'augmentation du rapport capital/travail ont été depuis longtemps associées à la croissance de la production par personne et donc de l'élevation du niveau de vie.

Mais la principale conclusion de cette étude est qu'un certain nombre de secteurs industriels ont renversé cette tendance, et notamment les mines, production d'électricité et distribution de gaz, transports, entreposage et communications. Dans ces secteurs, la baisse de l'intensité capitalistique serait responsable de 45 à 65 pour 100 de la baisse de productivité enregistrée dans ces secteurs. On peut remarquer que ces secteurs sont tous de gros consommateurs d'énergie. Au contraire, dans les secteurs employant des machines à faible consommation d'énergie (ordinateurs par exemple), l'utilisation des machines a continué de s'accroître. Ceci notamment dans la finance, l'immobilier, l'assurance et les services socio-culturels et personnels. Un exemple entre mille: l'ordinateur pour le service intersuccursales dans les banques.

Dépenses antipollution

Une plainte souvent formulée par

les milieux industriels est que les dépenses antipollution sont responsables d'une partie de la baisse de productivité, car elles seraient réalisées aux dépens des investissements productifs.

Or, il apparaît que ces investissements ne représentent qu'une part minime des investissements totaux. A leur maximum en 1972, ils ne comptaient que pour 1,03 pour 100 des investissements non résidentiels des entreprises, soit \$136,9 millions. Depuis, ils sont en baisse constante, en pourcentage, et en 1975 ils ne formaient que 0,14 pour 100 du total des investissements.

Il faut aussi tenir compte de deux autres facteurs. En ne comptant que les investissements, sans les dépenses courantes, on sous-estime les dépenses totales mais par contre les dépenses consenties pour épurer l'eau ou l'air à la sortie d'une usine diminuent les besoins de purification à l'entrée de l'usine voisine. Les dépenses en sont donc diminuées d'autant.

On voit que l'effet des dépenses antipollution est, au pire, incertain.

Autres causes

Trois autres facteurs possibles de la baisse de productivité des industries canadiennes ont été aussi examinés. Ce sont 1 — les changements dans la composition de la population active par l'arrivée massive de femmes et de jeunes inexpérimentés; 2 — un déplacement relatif de l'emploi vers les secteurs de services où la productivité ne peut augmenter que faiblement, et finalement 3 — la diminution du nombre d'heures travaillées. Il est apparu qu'aucun de ces facteurs n'avait eu d'influence mesurable.

On pourrait conclure sur une note optimiste: en effet, en transposant ces résultats dans les pays en voie de développement, où l'utilisation d'énergie est moins intensive, on s'aperçoit qu'ils seraient moins touchés à long terme par la hausse des coûts de l'énergie et que leur position concurrentielle en serait améliorée relativement aux pays développés.



Photo: ministère des Communications

La productivité canadienne n'augmente plus que de 1,2 pour 100 par année, comparativement à 2,5 à 3 pour 100 pendant les années d'après-guerre.

Une parfaite sécurité



ASSURANCE-AUTOMOBILE-HABITATION

Protection sur la route, à la maison

L'expérience et la compétence de la Compagnie d'Assurances Générales Bélair en sont la meilleure garantie.

Faites affaires directement avec nous

Obtenez ainsi une indemnisation plus rapide et des primes généralement moins élevées avec modalités de paiement flexibles.

Pour automobiles, maisons et commerces

Nos conseillers peuvent vous dresser un plan d'assurance adapté à vos besoins spécifiques en vous offrant une protection complète et vraiment avantageuse. Appelez-nous. Nous avons plus de 30 succursales dont une près de chez-vous pour mieux vous servir.

MONTREAL METROPOLITAIN 270-9111

CHATEAUGUAY — 243 C, boul. d'Anjou
CHOMEDEY (LAVAL) — 1170, boul. Curé Labelle, suite 120
DOLLARD-DES-ORMEAUX — 4315, boul. St-Jean (Centre Commercial Shakespeare)
DUVERNAY (LAVAL) — 3131, boul. de la Concorde, suite 204
GREENFIELD PARK — 200, boul. Churchill

LONGUEUIL — 2884, Chemin Chambly
MONTREAL — 5455, rue St-André
MONTREAL — 5707 est, rue Sherbrooke, suite 201
MONTREAL-NORD — 4995, boul. Léger
REPENTIGNY — 176 A, rue Notre-Dame
VERDUN — 4241, rue Wellington
VILLE ST-LAURENT — 696, boul. Ste-Croix
CÔTE ST-LUC — 5486, Côte St-Luc

En toute assurance avec



Le fédéral refuse de légiférer en matière de taux d'intérêt

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention, pour l'instant, de proposer de législation lui permettant de déterminer le niveau des taux d'intérêt aux institutions prêteuses au Canada.

C'est ce qu'a affirmé, vendredi, aux Communautés, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, en réponse au leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent. Celui-ci a demandé au gouvernement d'intervenir "pour que les banques

cessent d'exploiter la population canadienne".

M. Broadbent a rappelé que le taux d'escompte de la Banque du Canada était maintenant de 10,63 pour 100, tout en soulignant que le taux préférentiel des banques à charte demeurerait à un niveau de près de deux pour 100 plus élevé, ce qui, a-t-il dit, contraste avec la situation qui prévalait au pays il y a deux ans.

Le leader néo-démocrate, ajoutant que les taux d'intérêt hypothécaire sont éga-

lement de deux points plus élevés qu'il y a deux ans, a demandé au ministre MacEachen ce que le gouvernement entendait faire pour que la population canadienne puisse profiter de la baisse du taux d'escompte dont bénéficient les banques à charte auprès de la Banque du Canada.

Le ministre MacEachen a affirmé que les banques ont la responsabilité de leur propre conduite, et qu'elles auront à la justifier au

près de la population canadienne.

"Il y a un certain décalage entre les mesures prises par la Banque du Canada et celles des banques à charte, le gouvernement n'est pas indifférent à la situation, qu'il entend d'autre part surveiller de près, mais il n'est pas question de proposer de législation visant à déterminer les taux d'intérêt des institutions prêteuses pour l'instant", a dit M. MacEachen.

Création du Fonds commun de stabilisation des cours des matières premières

NATIONS UNIES, Genève (AFP) — Le Fonds commun de stabilisation des cours des matières premières est né officiellement samedi matin après quatre années de négociations ardues, menées sous l'égide de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement).

Cent un pays ont paré l'acte portant création de ce nouvel organisme financier international, dont la vocation consiste à améliorer le fonctionnement des accords internationaux de produits de base. Il fait doublement novation puisque le nombre de voix attribuées aux participants

n'est pas directement proportionnel aux contributions financières et, que, d'autre part, le financement des stocks de matières premières n'est plus à la charge exclusive des producteurs.

L'acte constitutif prévoit la mise à la disposition du fonds de 750 millions. Un premier "compte" doté de 400 millions provenant de contributions obligatoires est destiné à financer les stocks régulatoires prévus par les accords de produits de base existants, à renégocier ou à venir (sucre, café, caoutchouc, étain, etc.).

Un deuxième "compte" de 350 millions, dont 280 en con-

tributions volontaires, doit financer toute autre mesure que le stockage, telles la diversification des structures de production, la commercialisation ou la recherche.

Le fonds est ouvert aux 162 Etats membres de l'ONU et chaque adhérent dispose de 150 voix de base, indépendamment de sa contribution financière qui, elle, gouverne l'attribution de voix supplémentaires. Il est prévu que les pays en voie de développement (groupe des 77) recevront 47 pour 100 des voix et que les pays industrialisés ne s'en verront attribuer que 42 pour 100 bien que leurs contri-

butions représentent 68 pour 100 des ressources du fonds. 8 pour 100 devraient aller aux pays de l'Est (groupe "D") et 3 pour 100 à la Chine.

Mais en attendant que tous les Etats éligibles participent au fonds — ce qui est d'ailleurs improbable — le conseil des gouverneurs de l'organisme est chargé de maintenir la répartition des voix, prévue par les statuts, en introduisant les correctifs nécessaires.

Le fonds commun n'entrera en vigueur qu'à compter du moment où 90 Etats, couvrant les deux tiers des contributions directes, auront adhéré.

Quatre banques françaises sont parmi les 10 premières

LONDRES (AP) — Quatre banques françaises figurent parmi les dix premières du monde en fonction du capital, et les banques britanniques sont celles qui font le plus de bénéfices, selon la revue "The Banker" dans son

édition parue samedi.

Le Crédit agricole arrive en tête des banques mondiales avec un capital de 104,9 milliards. Il a dépassé la Bank of America, dont le capital est de 103,9 milliards.

Viennent ensuite: 3 — Citicorp (E.-U.), 102,7 milliards; 4 — B.N.P., 98,8 (RFA), 91,1; 5 — Deutsche Bank (RFA), 89,1; 6 — Crédit lyonnais, 89,1.

7 — Société générale, 84,9; 8 — Dresdner Bank (RFA), 70,3; 9 — Barclays (G.-B.), 67,4; 10 — Dai-ichi Kangyo Bank (Japon), 56,5.

La GRX montée à la main coûte \$28,000

TORONTO (d'après PC) — Pour le jeune homme d'affaires, qui veut graver tous les échelons jusqu'au sommet avec élégance, Aurora Cars offre en vente sa GRX, montée à la main, au prix de \$28,000.

Décrite comme la seule décapotable deux-places du Canada, la GRX a une silhouette réminiscente de la voiture des années 1940 et elle est mue par un moteur de 302 pouces cubes. Ce "roadster" a été lancé récemment, à l'usine de la compagnie, à Richmond Hill, au nord de Toronto. La voiture a été conçue, développée et construite par Aurora Cars, une filiale d'une société de holding, Grove Ridge Industries Ltée.

Erik Campbell-Smith, vice-président d'Aurora, déclarait récemment "qu'ils recherchaient la clientèle des jeunes hommes d'affaires en ascension et des jeunes entrepreneurs en quête de panache".

Le président Wayne Stevenson, premier concepteur du modèle, a ajouté qu'il satisfait aux normes gouvernementales de la sécurité et d'échappement et qu'il a une performance économique d'environ 9.2 kilomètres au litre (26 milles au gallon). Il a fallu trois ans et demi pour mettre le véhicule au point, de dire Stevenson.

Un modèle fait main

Les GRX sont fabriquées à la main, en utilisant principalement des pièces manufacturées par Ford Canada Ltée, mais aussi certaines autres usinées par la compagnie elle-même.

Six voitures ont déjà été vendues et des négociations sont en cours avec un concessionnaire de Chicago, Carl Haas Inc., pour en livrer 30 autres et avec un concessionnaire de Ford Canada, à Toronto, pour en écouler 10, selon Stevenson. Ces voitures seront vendues par des vendeurs triés sur le volet.

La production initiale prévue est de 50 voitures par année, dont 75 pour 100 iront aux États-Unis, de dire Campbell-Smith. Plus tard, l'objectif serait de 100 voitures par année.

La GRX ressemble à une ancienne Ford Cobra, voiture sport spéciale du début des années 1960. On n'en avait sorti que 1,000 aux États-Unis entre 1962 et 1969. L'enveloppe extérieure de plastique de la carrosserie de l'Aurora sort du moule de l'une des Cobra originales. Les lignes de la carrosserie sont adaptées de la Ferrari de la fin des années '40 et de l'AC Ace britannique des années '50.

L'automobile a été blessée, la France ne veut pas l'achever

PARIS (AP) — Pour l'Union routière de France, la crise pétrolière a pu faire croire à certains que l'automobile et la circulation routière se trouvaient mises en péril dans la mesure où ce dernier secteur est trop souvent pris, bien à tort, comme le principal, voire le seul, responsable de la dépendance énergétique du pays.

Or, M. J. Clouet, président de l'Union routière de France, a estimé que, pour l'instant du moins, l'automobile et le transport routier, quoique touchés par cette crise, continuent à jouer dans le domaine de l'économie et de la vie sociale, le rôle irremplaçable qui est le leur. Mais vont-ils pouvoir le faire encore longtemps? C'est là une question capitale à laquelle on peut répondre par l'affirmative, "à condition que le secteur considéré puisse disposer d'énergie et que le prix de celle-ci demeure accessible."

En somme, pour l'Union routière, l'automobile a été blessée, certes,

mais il ne faut surtout pas l'achever. Et à ce propos, on peut remarquer que la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles dresse un bilan préoccupant de la production de voitures particulières en mai dernier. On enregistre en effet, avec 231,000 unités sorties des chaînes de montage, une chute de 22,5 pour 100 par rapport à la période correspondante de 1979.

Dans la mesure où le pétrole demeurera toujours un produit rare et cher et qu'à moyen terme, et même à long terme, les véhicules demeureront consommateurs de produits dérivés du pétrole, "il convient que le secteur de l'automobile et de la circulation routière poursuive, en l'accentuant encore, un effort déterminé d'économie", a dit M. Clouet.

En particulier, une prise de conscience sur la nécessité de modifier durablement, en matière de conduite économique, les comportements hérités d'un passé d'abondance, s'impose.



La voiture la plus chère au monde

Vince Granatelli, de la famille de coureurs de Van Nuys, en Californie, vérifie sous le capot la voiture la plus chère au monde, au prix de \$750,000 sur l'étiquette. C'est une corvette à turbines, construite par Vince lui-même, avec une turbine à gaz Pratt & Whitney, qui tourne au ralenti à 20,000 tours la minute. Ceux qui aiment les départs en saut

de lapin n'ont qu'à apprendre qu'elle montera de 0 à 55 milles à l'heure en 2.85 secondes. Pour épargner l'essence, Granatelli dit qu'elle consommera n'importe quoi, comme le parfum, le kérosène, la vodka et le bourbon.

En l'an 2 000, neuf millions de voitures électriques seraient en circulation aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — La hausse vertigineuse du prix de l'essence a brusquement relancé aux États-Unis les efforts pour fabriquer et commercialiser la voiture électrique.

Le département de l'Énergie semble convaincu que ce type de véhicule, dont il n'existe que 3,200 exemplaires sur les routes américaines, est appelé à un avenir prometteur. Selon des prévisions officielles, neuf millions de voitures électriques circuleront aux États-Unis en l'an 2,000.

"Nous n'avons vraiment pas besoin de continuer à payer aux Arabes \$31 le baril de pétrole", déclarait récemment M. David Judelson, président de Gulf and Western Industries, dont les ingénieurs ont présenté ce mois-ci une batterie susceptible de bouleverser l'avenir de la voiture électrique. De conception entièrement nouvel-

le, cette batterie, qui fournit son énergie par la décomposition, puis la recombinaison du chlorure de zinc, s'est révélée particulièrement efficace lors d'un essai sur une Volkswagen-Golf.

Alors que les véhicules électriques ont généralement des performances médiocres et une autonomie très restreinte de moins de 100 km, la Volkswagen électrique a pu parcourir plus de 250 km sans recharger ses accus et en conservant les reprises d'une voiture à essence.

En janvier 1981

Encouragé par ces résultats, Gulf and Western a décidé d'ouvrir en janvier 1981 une usine en Caroline du Nord pour y fabriquer cette nouvelle batterie en petite série.

La firme new-yorkaise estime qu'il devrait être possible de fabriquer

120.000 voitures électriques par an en 1985 au prix unitaire de \$3,000.

La réaction de Detroit, capitale de la construction automobile américaine, a toutefois été mitigée.

"Intéressant, mais il s'agit simplement d'un nouveau développement dans le secteur de la voiture électrique", a déclaré un membre éminent de l'industrie automobile.

Les spécialistes font remarquer que cette nouvelle batterie a un poids — 544 kg — de 15 pour 100 supérieur à celui des batteries classiques au plomb et qu'elle connaît des problèmes de corrosion.

Ces réserves ne sont pas partagées par le département de l'Énergie, qui va dépenser \$40 millions cette année pour poursuivre ses études sur les véhicules électriques.

Le secrétaire à l'Énergie, M.

Charles Duncan, est lui-même un partisan convaincu de la voiture électrique, dont il conduit un exemplaire pour se rendre chaque matin à son bureau.

Le prix

En dépit de leur prix élevé, entre \$9,000 et \$12,000, les voitures électriques connaissent un regain d'intérêt de la part du public.

L'un des premiers concessionnaires pour ce genre de véhicule vient de s'installer dans la banlieue de Washington. Un homme d'affaires d'origine britannique, sir Jon Samuel, vient de prendre le risque d'ouvrir une usine à Troy, dans le Michigan, pour y construire à partir de 1981 une voiture électrique baptisée Silver Volt.

Un prince saoudien a déjà téléphoné de Ryad pour commander cette voiture.

Les modèles Peugeot 81 économisent l'essence

PARIS (AFP) — Tous les modèles 1981 de la gamme Peugeot, sans exception, consomment un peu moins d'essence ou de gasole sans diminution de leurs performances.

L'économie de carburant atteint, selon Peugeot, jusqu'à 1,27 litre aux 100 km pour les 504 gr et sr. Un nouveau moteur à allumage transistorisé qui équipe trois modèles 104 permet d'économiser en moyenne 1,14 litre aux 100 km. En outre, quatre modèles Peugeot ont été adaptés pour fonctionner au gaz de pétrole liquéfié.

Parmi les nouveautés de Peugeot figure le prototype de véhicule économique "Vera" qui, grâce à un gain de poids, une ligne plus fine, un système d'allumage perfectionné et une cinquième vitesse ne consommera que 4,8 litres d'essence à 90 km/h, 6,5 litres à 120 km/h et 7 litres en ville, soit une diminution de 20 à 26 pour 100 par rapport à la 305 actuelle.

Peugeot vise également le marché américain avec une nouvelle 505 diesel "SRD Turbo" équipée de moteur à turbo-compresseur de la 604 D. Ce nouveau modèle allie l'économie (6 litres de gasole aux 100 km) à la performance (160 km/h de vitesse maxi). Déjà 300 taxis 505 diesel sans turbo ont été commandés par la mairie de New York et 300 autres par la mairie de Los Angeles.

Bonne Fête Canada

Paquet-Syndicat

Mail St-Roch, Place Laurier Mail Est (Ex-Paquet), Galeries Chagnon, Coin de la Couronne, Place Laurier Mail Ouest (Ex-Syndicat), Place Fleur de Lys.

Trudeau parle de défense en Norvège

BARDUFLOSS, Norvège (d'après AFP et PC) — La défense a fait l'objet des premiers entretiens du premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, en Norvège, où il a entamé samedi une visite de 48 heures.

M. Trudeau, est arrivé samedi à Bardufloss, base aérienne située à 1.200 km au nord d'Oslo. Il y a été accueilli par le ministre des Affaires étrangères, M. Knut Frydenlund, et le général Toenne Huitfeldt, commandant la région militaire du nord de la Norvège.

Après une visite des installations de la base, M. Trudeau a assisté à un exposé sur les problèmes de défense de la Norvège, dont le détail n'a pas été révélé. La Norvège, qui appartient à l'OTAN, possède une frontière commune avec l'URSS et les régions septentrionales de ce pays ont de ce fait une grande importance, rappelle-t-on.

M. Trudeau, qui avait auparavant effectué un séjour de 48 heures en Suède, venait de la ville de Kiruna, en Laponie suédoise, région où s'est déroulée la partie touristique de sa visite en Suède.

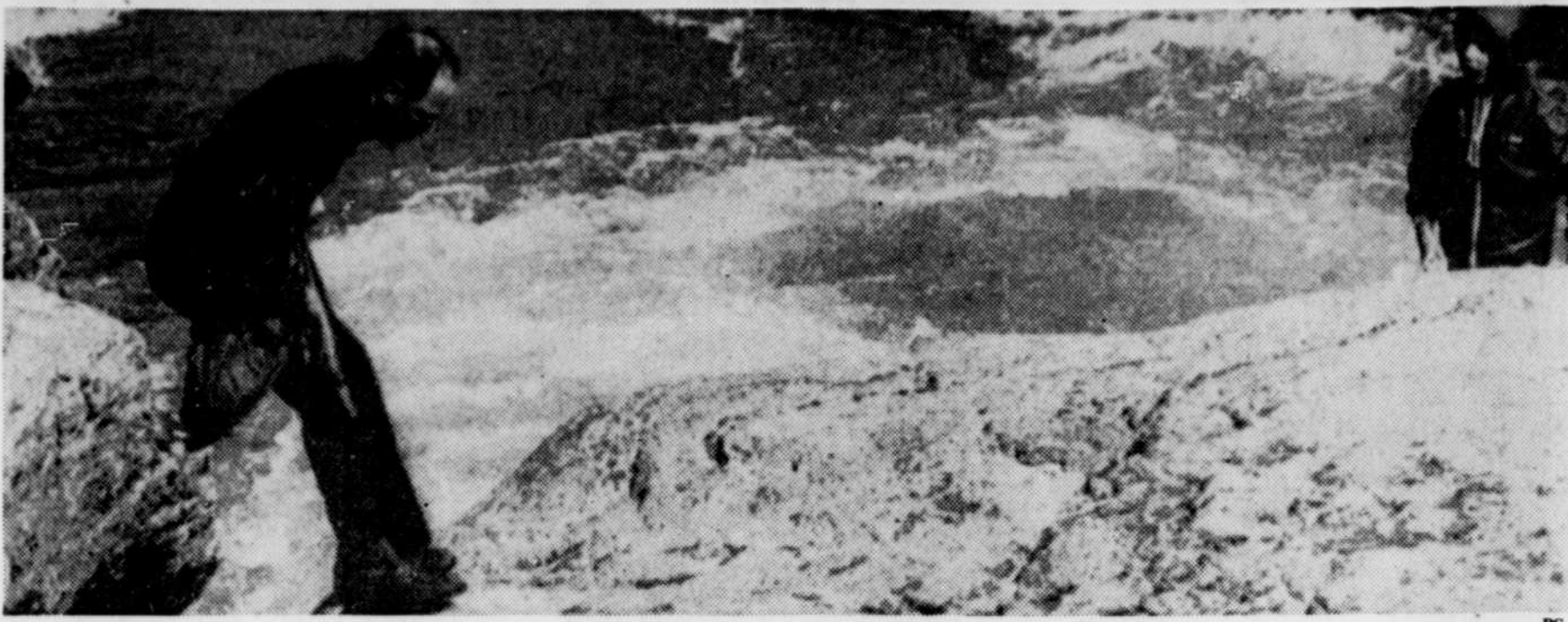
Dans une entrevue au réseau de

télévision CTV, M. Trudeau a précisé qu'au cours des entretiens qu'il a eus à Londres avec la première ministre britannique Margaret Thatcher, celle-ci avait été jusqu'à dire que le parlement britannique n'avait pas d'autre choix que d'aider le Canada à rapatrier sa constitution.

Commentant la visite du chef du gouvernement canadien, M. Frydenlund a indiqué qu'il n'y avait actuellement "aucun problème dans les relations bilatérales entre les deux pays" et a souligné que les responsables norvégiens souhaitaient seulement avoir avec M. Trudeau une "discussion d'intérêt général sur la situation internationale".

M. Frydenlund a noté à ce propos que M. Trudeau revenait du sommet économique de Venise et que son gouvernement serait intéressé d'avoir de vive voix des précisions sur cette réunion.

M. Frydenlund a ajouté qu'il serait "normal de parler au cours de cette visite de la question des troupes canadiennes susceptibles de venir en renfort en Norvège, dans le cadre de l'OTAN, en cas de guerre".



Le premier ministre Trudeau a poursuivi sa visite européenne en visitant, en compagnie de son fils, la Laponie suédoise.

Le Canada condamne l'action du Vietnam

KUALA LUMPUR (AFP) — M. Mark MacGuigan, ministre canadien des Affaires extérieures, a énergiquement condamné, samedi, l'action militaire vietnamienne contre la Thaïlande et invité Hanoi à retirer ses forces du Kampuchea.

Au cours d'un entretien de deux heures avec ses homologues de l'Association des nations du sud-est asiatique — ANSEA — M. MacGuigan a déclaré que leur réunion se tenait "à l'ombre menaçante d'une crise provoquée par les ambitions et la politique du gouvernement vietnamien". Il a également demandé à Hanoi de mettre un frein à l'exode des réfugiés du Vietnam et du Kampuchea, et a souligné que ces réfugiés avaient le droit de demeurer dans leur propre pays.

Le ministre canadien a dit encore que son pays avait quelque droit moral à faire de telles demandes, car il a accueilli le nombre le plus élevé de ces réfugiés proportionnellement à ses habitants.

Répondant à une question, M. MacGuigan a indiqué que le Canada continuera à soutenir la validité des lettres de créance du régime Khmer rouge à l'ONU. "Nous n'aimons pas beaucoup le régime de Pol Pot, mais la légitimité continuera à être reconnue", a-t-il dit.



Accord signé

M. Mark MacGuigan pour le Canada et M. Siddhi Savetsila pour l'Association des nations du Sud-Est asiatique ont signé samedi à Kuala Lumpur un accord pour l'établissement d'un centre d'études expérimentales du reboisement.

La clé: répartir les pouvoirs (Chrétien)

OTTAWA (d'après PC) — Le plus gros obstacle à la rédaction d'une nouvelle constitution canadienne sera le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces et non l'épineuse question de la propriété des ressources naturelles.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, dans une entrevue hier au réseau CTV.

Lorsque les premiers ministres se rencontreront en septembre, il y aura entente sur plusieurs sujets, estime M. Chrétien, notamment sur les droits de la famille et la déclaration des droits.

"La grande difficulté ne viendra pas de la propriété des ressources naturelles, je pense qu'elles appartiendront aux provinces."

"Le grand problème, explique-t-il, ce sera vraiment de savoir comment le gouvernement partagera son pouvoir et la manière de le déléguer par exemple en matière de commerce interprovincial. Il y aura aussi un problème lors des discussions sur le pouvoir déclaratoire du gouvernement fédéral."

Le ministre Chrétien a récemment repris sa tournée des capitales provinciales au cours de laquelle il s'est entretenu avec tous les premiers ministres. Il s'est dit optimiste. Il croit que les provinces s'entendront. Mais le ministre a répété que

l'unanimité n'était pas nécessaire sur tous les points. "Si vous me demandez si je me sens obligé d'obtenir l'unanimité sur tous les aspects, je vous répondrai non parce qu'il n'y a pas de précédent."

Le référendum a coûté très cher à Ottawa

OTTAWA (d'après PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a admis hier que le gouvernement fédéral avait dépensé au Québec, durant la campagne référendaire, plus d'argent que "normalement" et il a ajouté: "Je n'ai pas l'intention de m'excuser auprès de qui que ce soit pour ça."

Un document du ministère des Approvisionnements et Services révèle que le gouvernement d'Ottawa a

dépensé plus de \$5 millions pendant la campagne référendaire.

Selon ce document rendu public vendredi, le ministère fédéral de la Justice a accordé deux contrats de \$1,5 million à des agences de publicité.

Au cours d'une entrevue télévisée hier, M. Chrétien a expliqué que l'argent avait servi à vanter les mérites des services fédéraux au Québec et non à faire la promotion du Parti libéral.

PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



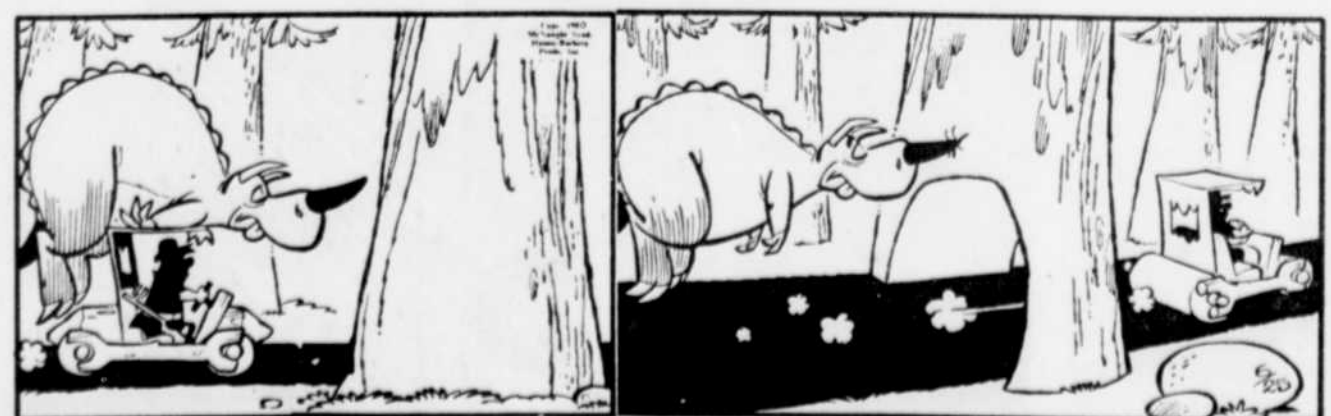
HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU





Margaret Trudeau réclame la liberté pour tous.

Margaret fait un retour à la vie publique

ATHABASCA, Alberta (d'après CP et UPC) — Margaret Trudeau a l'intention de continuer à défendre un genre de vie qui permet la liberté de choix pour tous.

S'adressant à la population de la petite ville d'Athabasca, située à 133 kilomètres d'Edmonton, Mme Trudeau s'est dit heureuse de mettre fin à sa période de réclusion et de recommencer à parler aux gens.

Son discours a été bien accueilli, des quelque 250 personnes réunies pour un dîner-bénéfice destiné à amasser des fonds pour la construction d'une piscine.

"Nous voulions un nom connu pour donner le coup d'envoi à notre fonds", a expliqué l'homme d'affaires et organisateur de la soirée, George Philippsky. Le repas à \$30 le couvert a rapporté environ \$3.000.

L'épouse du premier ministre, dont elle est séparée, a dit qu'elle voulait recommencer à être une bonne Canadienne, ajoutant que prendre la parole en public n'était plus pour elle une corvée.

Elle a écrit un livre, a-t-elle expliqué, pour tenter de mettre en lumière ses impressions sur sa vie publique.

"Ce fut un livre difficile à écrire, parce que je me sentais blessée et confuse à propos d'une foule de choses que j'avais vécues et que je ne voulais pas réellement mettre à nu."

"Mais j'ai réalisé qu'il était mieux de dévoiler ces choses plutôt que de laisser la presse colporter des rumeurs", a-t-elle dit.

Elle a ajouté que le livre avait

été bien accueilli, mais qu'il était devenu une chose du passé pour elle.

"Il ne fait plus partie de ma vie maintenant, il a mis fin à une importante période pour moi, pendant laquelle j'ai appris beaucoup."

Mme Trudeau a dédié plusieurs exemplaires de son volume à l'intention de personnes présentes au banquet.

Elle a ajouté qu'elle était sortie grandie, en tant que personne, des années passées aux côtés du premier ministre Trudeau à Ottawa, et de la période qui a suivi la séparation des époux.

"Mais j'ai maintenant retrouvé la jeunesse que j'avais perdue en devenant la femme du premier ministre, a dit Mme Trudeau, en critiquant le rôle "décoratif" que jouent les femmes de chefs d'Etat.

"Heureusement, les femmes ne veulent plus jouer le jeu et j'aimerais voir plus de femmes en politique et même une femme devenir premier ministre."

"Ce soir, c'est moi qui suis ici et non la femme du premier ministre", a-t-elle dit.

Mme Trudeau, qui était accompagnée de son fils de 4 ans, Michel, considère que son plus grand défi est de faire de ses enfants de bons citoyens.

Elle a accepté l'invitation des gens d'Athabasca, a-t-elle dit, parce que la lettre l'avait intriguée. "Il me fait plaisir d'être avec des gens qui ont les pieds sur terre, de bons citoyens, et j'aimerais vivre comme vous et voir mes enfants en faire autant", a dit Margaret Trudeau.

Trudeau veut une constitution qui soit l'oeuvre d'un peuple

(D'après UPC et CP) — Invitant tous les Canadiens à participer au renouvellement de la constitution, le premier ministre Pierre Trudeau a répété, hier, la déclaration de principes soumise aux premiers ministres des provinces lors de la conférence constitutionnelle de juin dernier, à titre de message aux Canadiens à l'occasion de la fête de la Confédération.

En ce 113e anniversaire de la Confédération, a dit M. Trudeau, au moment où les Canadiens de toutes les provinces et des territoires manifestent le désir de procéder au renouvellement de notre fédération, il serait bon que nous marquions un temps d'arrêt pour réfléchir à ce qu'est le Canada, à ce qu'il peut

devenir, et à ce que signifie vraiment le fait d'être Canadien."

Pour amorcer cette réflexion, M. Trudeau a dit qu'il soumettait sa déclaration qu'il a décrite comme "une des façons possibles de décrire ce que nous sommes et voulons être".

Sa déclaration souligne notamment la nécessité de nous doter d'une nouvelle constitution qui garantirait: — le caractère officiel de la langue française et de la langue anglaise;

— l'enrichissement dans la constitution de "nos libertés fondamentales, nos droits civils, humains et linguistiques, y compris le droit d'être éduqué dans sa propre langue, française ou anglaise, là où le nombre le justifie".

M. Trudeau invite tous les Canadiens qui désirent participer personnellement, et de façon créative, au renouvellement constitutionnel, à lui faire part de leurs commentaires et suggestions pour améliorer cette déclaration de principes.

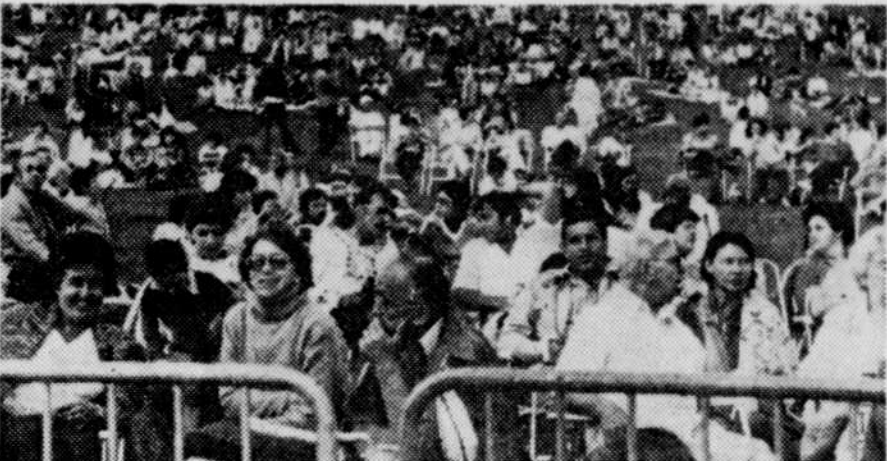
Schreyer

Pour sa part, le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, déclare dans son message à l'occasion du 1er juillet que les Canadiens ne devraient pas retomber dans l'indifférence et l'apathie, même si le "danger immédiat" qu'a fait peser sur le Canada le référendum québécois sur la souveraineté-association est maintenant écarté.

Le pays vient de vivre des heures difficiles, dit-il, mais la route à

parcourir sera longue avant d'arriver au but. "C'est maintenant, pendant que l'inquiétude, la bonne volonté et les analyses intellectuelles générées par l'incertitude n'ont pas encore été balayées par le vent de l'égoïsme local ou régional qu'il faut tenter d'en arriver à une solution qui soit juste et équitable pour tous."

S'adressant plus précisément aux Québécois, M. Schreyer dit "nous sommes nombreux à comprendre un désir légitime de préserver une culture et une langue vieilles de trois siècles et plus". Et il ajoute "nous sommes néanmoins heureux d'avoir une nouvelle occasion d'en arriver à ce but tous ensemble, dans un esprit de fraternité et de compréhension mutuelle".



Le Soleil, Raynald Lavoie

Au concert du 22e Régiment, un public d'adultes surtout, de touristes, mais plus souvent qu'autrement, de connaisseurs de la musique du 22e, qui ont apporté chandails et chaises pliantes pour profiter du récital à leur aise.



Le Soleil, Raynald Lavoie

Les membres de la Compagnie Franche de la Marine de Montréal, habillés comme les soldats de 1750, ont mimé une bataille de cette époque. Leur spectacle a vivement impressionné.

6,000 Québécois ont commencé à célébrer la Fête du Canada

par Andrée ROY

Le beau temps (un peu frisquet par moment) et la réputation du régiment aidant, au moins 6,000 personnes se sont égaillées sur les pelouses du parc des Champs de bataille, derrière le manège militaire, pour y entendre le "concert sous les étoiles" donné par les membres du Royal 22e Régiment, hier.

Au cœur de la soirée, vers 21h30, ils pouvaient être 10.000. Notamment lors du spectacle de la Compagnie Franche de la Marine, de Montréal, qui présentait des soldats habillés comme en 1750, reproduisant pour les spectateurs, une scène de bataille, avec tir de mousquets et de canons, comme dans ce temps-là. Spectacle impressionnant, coloré... et très apprécié.

Le concert du 22e Régiment marquait, en quelque sorte, l'ouver-

ture des célébrations de la Fête du Canada, ponctuée, à travers tout le pays, par 3.000 événements de toutes sortes, dont 425 au Québec. A Québec, hier soir, ça faisait pourtant beaucoup moins que la semaine précédente, pour la Saint-Jean.

"C'est rien, 6.000 personnes, par rapport aux 125.000 de lundi dernier. Quand j'ai vu ça, sur les plaines j'étais quasiment sûr", racontait le sergent Mathieu, de la sûreté municipale de Québec, chargé de veiller à ce que toutes ces fêtes se déroulent sans anicroche.

Le sergent Mathieu avouait sa satisfaction que ce lundi-là se soit passé comme sur des roulettes, "quoiqu'il n'aurait pas fallu qu'il pleuve parce que là, aurait fait dur", faisant allusion aux dégâts que peuvent causer des milliers de gens cherchant un abri.

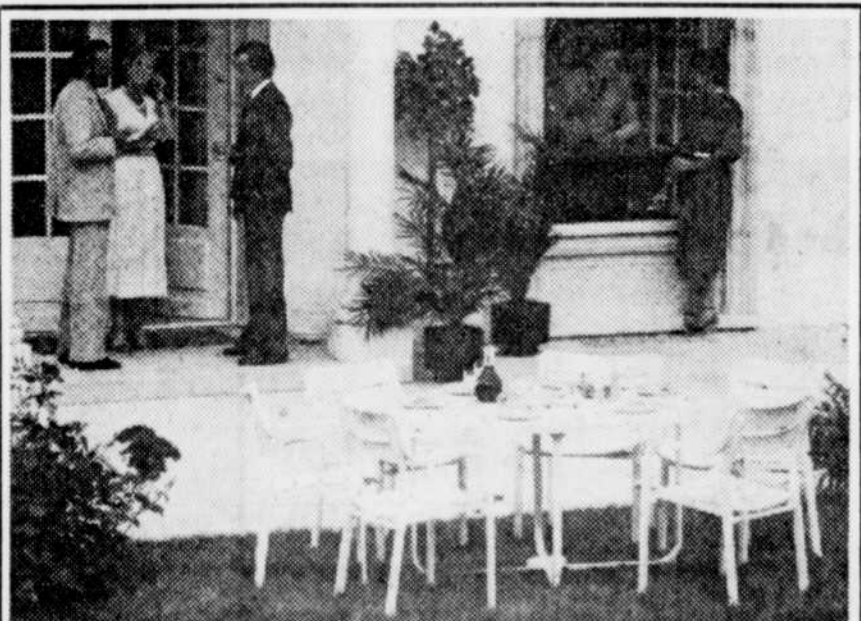
Ryan chahuté

BURY (PC) — Le chef libéral Claude Ryan, qui participait hier à Bury, en Estrie, aux célébrations marquant la Fête du Canada, a été chahuté par quelques personnes alors qu'il prononçait un discours axé sur le référendum et l'unité nationale.

"C'est de cet esprit d'amitié, de

respect mutuel et de collaboration qui vous animent ce soir que s'est fait le ciment avec lequel nous avons bâti le Canada et que nous continuerons de le faire", a dit le chef libéral.

Au cours de sa visite, M. Ryan a rencontré cinq aspirants à l'investiture libérale de la circonscription de Mégantic-Compton.



Nos meubles de jardin sont à l'aise partout

Le jardin n'est pas exclusif aux tête-à-tête. Les meubles jardin Univers Décor connaissent les bonnes manières. Ils sont à l'aise partout.

Spécial 5 MCX \$995

universdécor

Nouvelle adresse: à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel
Tél.: 872-2321

3573, boul. Hamel ouest
Québec

Transports Québec

Le ministère des Transports du Québec annonce que le Bureau des véhicules automobiles situé au 2646, Chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, sera déménagé au 3573, boulevard Hamel ouest, à Québec.

Le nouveau local du Bureau des véhicules automobiles sera ouvert au public le vendredi 4 juillet et offrira les services suivants: l'immatriculation;

la délivrance des permis de conduire;

les examens théoriques et pratiques reliés à l'obtention des permis de conduire.

Les mêmes services sont aussi offerts aux succursales dont les adresses sont indiquées ci-dessous:

2014, boul. Charest ouest;

825, boulevard des Capucins, Québec

5555, 3^e avenue ouest (Centre Jadis), Charlesbourg



MODULEX

A LE CHOIX POUR COMBLER VOS DÉSIRS

CHALET SUISSE FUTURISTE MODERNE

12 MODÈLES DIFFÉRENTS — 20 DIMENSIONS

Nous pouvons nous occuper de l'érection, la plomberie, l'électricité, le chauffage, si désiré.

Riviera série "Nouvelle Vague"

Erigez votre chalet vous-même pour économiser davantage. Facile comme ABC.

Tyrol série "Plein Air"

KITS DE CHALETS à partir de \$7,186

LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC Léger supplément au-delà de 100 milles

Laurentide série "Plein Air"

ARMOIRES DE CUISINE "GRATUITES" AVEC KIT COMPLET.

15 ans dans la préfabrication pour assurer votre satisfaction. Visitez nos terrains d'exposition à QUÉBEC, RIMOUSKI ET MONTRÉAL.

MODULEX

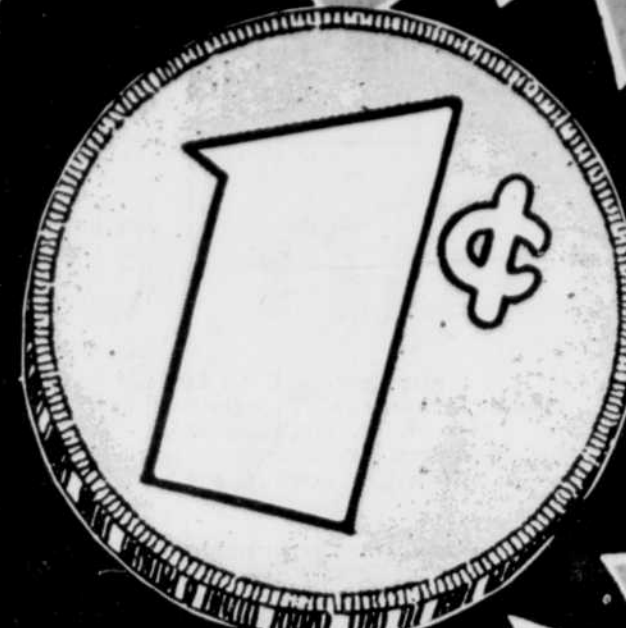
2524, boul. Hamel, Québec G1P 2J1
Livraison partout au Québec (418) 681-0133
Prix sujet à changement sans préavis.

Pour recevoir des catalogues de plans en couleur, veuillez faire parvenir le montant requis à: MODULEX Inc., 2524, boul. Hamel, Québec G1P 2J1

☐ Série Nouvelle Vague et Plein Air \$2 ☐ Série Tyrol \$2 ☐ Les trois séries \$4

Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Code postal..... Tél.....

la vraie VENTE



DÉBUTE MERCREDI 2 JUILLET 1980
À NOS 4 MAGASINS



G.H. ECHÈNE & FILS INC.

DOUBLE

**COMPLETS
3
PIECES**
55% polyester
45% laine

Rég. 169.95

**2 pour
169⁹⁶**

DOUBLE

SAFARI
MANCHES
COURTES
POUR
HOMMES
(40%
rayonne
60%
polyester)

Rég. 69.95

**2 pour
69⁹⁶**

DOUBLE

ROBES
VARIÉES
Choix de
teintes et
modèles
INTERNATIONAL
BOUTIQUE

Rég. \$30

**2 pour
30⁰¹**

COMPLETS POUR HOMMES

COMPLETS 3 PIECES "ALLEGRO" (45% laine, 55% polyester)	Rég. \$204.95	2 pour \$204⁹⁶
COMPLETS "ALLEGRO" 3 PIECES (100% laine)	Rég. \$239.95	2 pour \$239⁹⁶
COMPLETS "SAVILLE ROW" 3 PIECES (55% polyester, 45% laine)	Rég. \$269.95	2 pour \$269⁹⁶
COMPLETS "NATURELS" 3 PIECES (pour fortes tailles)	Rég. \$169.95	2 pour \$169⁹⁶

QUANTITE D'ARTICLES
DE MARQUES
REPUTÉES
NON ANNONCÉES
C'est un peu plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

STATIONNEMENT AUX 4 MAGASINS

CHARGE X
VISA
master charge

VESTONS SPORT ET CHEMISIERS CUIR

1¢	VESTON SPORT "Niegro" et "Courvoisier"	Rég. \$144.95	2 pour \$144⁹⁶
	"BOMBER" CUIR (court à la taille)	Rég. \$179.95	2 pour \$179⁹⁶
	CHEMISIERS CUIR "Billerman" (sur plonge)	Rég. \$239.95	2 pour \$239⁹⁶
	CHEMISIER ULTRA-SUEDE "Empire"	Rég. \$349.95	2 pour \$349⁹⁶

CHEMISES ET CHANDAILS POUR HOMMES

1¢	CHANDAILS "LUIGI" manches courtes	Rég. \$15.00	2 pour \$15⁰¹
	CHANDAILS "SIMONS" manches courtes (100% coton)	Rég. \$15.00	2 pour \$15⁰¹
	CHANDAILS "PRINCE BELLINI" manches courtes	Rég. \$21.00	2 pour \$21⁰¹
	CHEMISES "LUIGI" manches courtes	Rég. \$17.00	2 pour \$17⁰¹
	CHEMISES "SEIGNEUR" manches courtes (unis et carreaux)	Rég. \$19.00	2 pour \$19⁰¹
	CHEMISES "MILLERS" manches courtes	Rég. \$29.50	2 pour \$29⁵¹

PANTALONS POUR HOMMES

1¢	PANTALONS (100% polyester)	Rég. \$18.95	2 pour \$18⁹⁶
	PANTALONS "NO-PARKING"	Rég. \$28.95	2 pour \$28⁹⁶
	PANTALON "GASLIGHT" (100% polyester)	Rég. \$30.95	2 pour \$30⁹⁶
	PANTALONS "CACHAREL" (50% coton - 50% poly)	Rég. \$35.95	2 pour \$35⁹⁶
	PANTALONS "PIERRE CARDIN" (100% polyester)	Rég. \$38.95	2 pour \$38⁹⁶
	PANTALONS "GASLIGHT" (55% poly - 45% laine)	Rég. \$39.95	2 pour \$39⁹⁶

ROBES ET ENSEMBLES POUR DAMES

1¢	ENSEMBLE "ZAZIE" (2 pièces)	Rég. \$29.95	2 pour \$29⁹⁶
	ROBES "ALBO"	Rég. \$34.00	2 pour \$34⁰¹
	ROBE "INTERNATIONAL BOUTIQUE"	Rég. \$35.00	2 pour \$35⁰¹
	ROBE CHEMISIER "MILS"	Rég. \$52.95	2 pour \$52⁹⁶

PANTALONS ET JUPES POUR DAMES

1¢	PANTALONS SPORT "CHARADE" (100% coton) lavable	Rég. \$22.00	2 pour \$22⁰¹
	PANTALONS "CHARADE" (70% poly - 30% rayonne) avec ceinture	Rég. \$37.00	2 pour \$37⁰¹
	JUPES "CHARADE"	Rég. \$20.00	2 pour \$20⁰¹
	JUPES SPORT "MILS"	Rég. \$30.95	2 pour \$30⁹⁶

GILETS ET BLOUSES POUR DAMES

1¢	GILETS "SPORTWEAR OF EUROPE" (manches courtes)	Rég. \$15.00	2 pour \$15⁰¹
	GILETS BOUTONNES 100% COTON (manches courtes)	Rég. \$15.00	2 pour \$15⁰¹
	BLOUSES "CHARADE" (manches courtes)	Rég. \$18.95	2 pour \$18⁹⁶
	BLOUSES "MICHAEL LONDON" (manches longues)	Rég. \$38.95	2 pour \$38⁹⁶

CHAUSSURES POUR HOMMES

1¢	SOULIERS "HUSH PUPPIES"	Rég. \$34.00	2 pour \$34⁰¹
	SOULIERS "BARON"	Rég. \$53.95	2 pour \$53⁹⁶
	BOTTILLONS "BARON"	Rég. \$68.95	2 pour \$68⁹⁶
	SOULIERS ITALIENS "CASANOVA" (sur très souple)	Rég. \$89.95	2 pour \$89⁹⁶